

Les inégalités au sein du système éducatif français Léa Bindel

▶ To cite this version:

Léa Bindel. Les inégalités au sein du système éducatif français. Education. 2022. dumas-03695099

HAL Id: dumas-03695099 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03695099

Submitted on 14 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

















CY Cergy Paris UNIVERSITÉ – INSPÉ de l'académie de Versailles

Site de Saint-Germain-en-Laye

Année universitaire 2021 - 2022

MÉMOIRE

présenté en vue d'obtenir le Master 2 Mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la formation

Spécialité : Premier degré

Parcours: Professeur des écoles

Les inégalités au sein du système éducatif français

Léa BINDEL

Directeur de mémoire : Monsieur Emmanuel BRASSAT

Jurys:

Monsieur Emmanuel BRASSAT Monsieur Dominique LAVAL

Date de soutenance: 05 / 2022

Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce à la contribution de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma reconnaissance.

Je tiens, tout d'abord, à remercier mon directeur de mémoire, Monsieur Emmanuel BRASSAT. Je le remercie de m'avoir orientée, aidée, conseillée et encadrée.

J'adresse également mes sincères remerciements à l'intégralité des professeurs, intervenants et toutes les personnes qui, par leurs paroles, leurs écrits, leurs conseils mais aussi leurs critiques ont conduit et aiguillé mes réflexions et ont accepté de répondre à mes questions durant mes recherches notamment lors de mon questionnaire.

Je remercie mes collègues qui m'ont soutenue et partagé leurs connaissances et expériences sur ce milieu, en m'accordant leur confiance.

J'aimerais exprimer ma gratitude à tous les chercheurs et spécialistes de l'éducation ou non, trop nombreux pour les citer, qui ont étayé d'importantes questions éducatives sur lesquelles je me suis retrouvée confrontée au cours de cette année de recherche.

Enfin, j'aimerais remercier mes parents et mon frère pour leur soutien sans relâche. Ils ont su faire preuve d'une patience à toute épreuve et m'ont donné la détermination et la motivation pour pouvoir donner le meilleur de moi-même.

Résumé

La question des inégalités au sein du système éducatif se pose à de nombreuses échelles. Les

chercheurs et les acteurs de la communauté éducative se sont interrogés sur les moyens de permettre

à tous les élèves d'accéder aux savoirs sans accroître les inégalités.

Cette recherche permet de faire un état des lieux sur l'histoire du système éducatif ainsi que de ces

propositions pour pallier les inégalités entre les élèves. De plus, elle permet de questionner la

différenciation ainsi que les pratiques enseignantes associées, comme solution pour résorber ces

inégalités.

Mots-clés: méritocratie, différenciation, égalité des chances, inégalités

BINDEL Léa

Abstract

The question of inequalities within the education system arises at many levels. Researchers and

players in the educational community have wondered about the means of allowing all students to

have access to knowledge without increasing inequalities.

This research makes it possible to take stock of the history of the education system as well as of

these proposals to remedy the inequalities between students. In addition, it makes it possible to

question differentiation as well as the associated teaching practices, as a solution to reduce these

inequalities.

Keywords: meritocracy, differentiation, equal opportunity, inequality

BINDEL Léa

Table des matières

| Remerciements | 2 |
|--|----|
| Résumé | 3 |
| Abstract | 4 |
| Table des matières | 5 |
| Liste des tableaux | 6 |
| Liste des figures | 7 |
| Liste des annexes | 8 |
| Introduction | 9 |
| I. Du côté de la recherche | 16 |
| I.1. Le discours scientifique | 16 |
| I.2. Les propositions de l'Éducation Nouvelle | 21 |
| II. Les propositions institutionnelles | 24 |
| II.1. Tour d'horizon | 24 |
| II.2. Que faire avec cela ? | 26 |
| III. Le terrain | 29 |
| III.1. Focus sur une classe de CP-CE1 en zone rurale | 29 |
| III.2. Focus sur une classe de CM2 en REP | 30 |
| III.3. Focus sur une classe de CP-CE1 en REP+ | 31 |
| III.4. Focus sur une classe de MS en zone urbaine | 32 |
| III.5. Focus sur une classe de CE2 en zone urbaine | 33 |
| III.6. Bilan des observations | 34 |
| III.7. Questionnement et hypothèses de recherche | 34 |
| IV. Interrogeons les pratiques enseignantes | 36 |
| IV.1. Présentation de la méthode d'investigation | 36 |
| IV.1.1. La méthode d'investigation | 36 |
| IV.1.2. Présentation du questionnaire utilisé | 37 |
| IV.2. Les réponses | 37 |
| IV.3. Que nous disent ces réponses ? | 42 |
| IV.4. Limites de mon enquête | 43 |
| Conclusion | 44 |
| Bibliographie | 46 |
| Amnovos | 40 |

Liste des tableaux

| Tableau 1 : La différenciation n'est pas toujours efficace car : | 40 |
|--|------------------|
| Tableau 2 : La différenciation n'entraîne-t-elle pas des écarts encore plus importants | entre les élèves |
| ? | 40 |

Liste des figures

| Figure 1 : Qui êtes-vous ? | 37 |
|---|----|
| Figure 2 : Où exercez-vous ? | 38 |
| Figure 3 : Depuis combien de temps exercez-vous ? | 38 |
| Figure 4 : Différenciez-vous au sein de votre classe ? | 39 |
| Figure 5 : La différenciation est-elle toujours efficace selon vous ? | 39 |
| Figure 6 : Que mettez-vous en place pour différencier ? | 41 |
| Figure 7 : Pensez-vous être formé(e) pour différencier efficacement ? | 42 |

Liste des annexes

| Annexe 1 : Carte n°5 enquête Maggiolo | 50 |
|---|-------------|
| Annexe 2 : Carte n°6 enquête Maggiolo | 50 |
| Annexe 3 : Graphique sur l'écart des performances aux évaluations PISA en fonction d | e l'origine |
| sociale en compréhension de l'écrit | 51 |
| Annexe 4 : Mobilité sociale pour les hommes en comparaison à leur père observée de 19 | 77 à 2015 |
| | 52 |
| Annexe 5 : Introduction du questionnaire | 52 |
| Annexe 6 : Questionnaire | 53 |
| Annexe 7 : Réponses au questionnaire | 56 |

Introduction

a) Un point sur le système éducatif et son histoire

Qu'est-ce que l'école ? Cette question très large est sûrement surprenante pour débuter un écrit de recherche mais il semble primordial de questionner rapidement la place de l'école dans la société avant de se focaliser sur son fonctionnement et, parfois, son dysfonctionnement. L'école est aujourd'hui un passage quasi systématique pour les citoyens français. Cependant, celle-ci est parfois perçue comme un système de gardiennage d'enfants permettant aux parents de travailler. Cette constatation a notamment été faite durant la crise sanitaire que nous vivons actuellement, celle de la COVID-19. En effet, lors du premier confinement, les parents ont pris conscience de l'importance de mettre leurs enfants à l'école pour qu'eux, puissent suivre répondre à leurs obligations professionnelles. Toutefois, cette crise a également permis de relever les difficultés que suppose le métier d'enseignant. Néanmoins, le système éducatif n'a pas toujours été tel qu'on le connaît aujourd'hui, de nombreux changements font qu'il est ainsi. Commençons par revenir sur ces évolutions chronologiques.

La Révolution française a marqué les questions scolaires. À partir de cette période, « l'instruction publique [...] vise aussi la formation du citoyen, dans une société faite d'hommes libres et égaux en droits ». (Garnier, 2017, p.19) mais celle-ci n'est pas encore obligatoire, ni permise pour tous, ce qui questionne finalement, l'égalité des individus. Toutefois, le Comité d'Instruction publique, créé en 1790, pose plusieurs principes, dès cette époque, fondamentaux pour la suite. En effet, l'instruction minimale pour tous les citoyens est votée, ainsi que le devoir pour la société d'offrir à tous une instruction, mais également le fait que l'État devienne éducateur. À cette époque, la mise en place de ces grands principes est difficile, néanmoins, de nombreuses propositions sont faites au sujet de l'enseignement. En effet, Condorcet en 1792 souhaite non pas, une obligation scolaire, mais un accroissement de l'offre scolaire c'est-à-dire une augmentation des écoles sur le sol national. Cet homme est également favorable à une égalité des sexes mais sans mixité. De plus, pour qu'un maximum d'individus accèdent à l'instruction, il énonce une gratuité de l'école à toutes les échelles. Un an plus tard, en 1793, un autre plan est proposé, nommé le plan Lepelletier. Ce plan est considéré comme radical puisqu'il suppose que les enfants sont avant tout des enfants de l'État d'où l'intérêt de les enlever à leurs parents pour réaliser une éducation commune entre 5 et 12 ans. Cette éducation serait, de fait, égalitaire au plus haut point puisque l'environnement extérieur à l'école (familial, économique, social et culturel) n'aurait aucun impact sur le développement des enfants. Ces deux plans n'ont jamais vu le jour.

Un saut dans le temps nous amène au XIXe siècle. Ce siècle est également un marqueur fort de l'évolution des questions scolaires puisqu'il s'agit d'une période très favorable à la scolarisation. Les premières « salles d'asiles » apparaissent dès 1826. Grâce à elles, les premières structures de garde et d'instrumentation pour les jeunes enfants naissent. La loi Guizot de 1833 est également un événement important. De fait, cette loi énonce deux principes fondamentaux, la liberté d'enseignement et l'organisation d'un système scolaire public. Certes, la scolarisation n'est pas obligatoire mais la présence d'école primaire de garçons dans les communes de plus de 500 habitants l'est. Louis Maggiolo a mené une enquête récapitulative de l'enseignement primaire réalisée à partir des actes de mariage. En effet, il a observé la capacité à signer le registre de mariage des futurs conjoints. Cette enquête témoigne d'ailleurs de cette augmentation de la scolarisation à cette époque. On retrouve dans cette enquête une moyenne significative. La carte n°5 que l'on retrouve dans cette dernière indique qu'entre 1786 et 1790, seul 37 % des individus ont été en mesure de signer leur acte de mariage contre 72 % entre 1871 et 1875² (Fleury, M. & Valmary, P., 1957, p.81). Cette loi n'est pas synonyme d'égalité puisque les filles ne sont pas encore vraiment concernées par la scolarisation. En 1850, la loi Falloux impose la création d'une école primaire de filles dans chaque commune de plus de 800 habitants. Cela témoigne d'une inégalité de scolarisation entre les filles et les garçons puisque les communes de moins de 800 habitants ont l'obligation de disposer d'une école de garçons mais pas obligatoirement de filles. De fait, en 1848, sur 63 000 écoles primaires, seules 19 000 sont des établissements pour les jeunes filles (Léon, A. & Roche, P., 2018, p.79). En 1867, la loi Duruy démontre la volonté de l'État de rendre l'école accessible à tous les enfants (qu'ils soient des filles ou des garçons) en rendant cette dernière gratuite. Malgré cette loi favorisant l'égalité dans la scolarisation, il apparaît que, dans les faits, cette dernière ne l'est toujours pas entre les deux sexes puisque l'éducation des jeunes filles est restée longtemps religieuse. Toutefois, à cette époque, au-delà des inégalités dues au sexe des enfants, des inégalités territoriales sont perceptibles. De fait, la création d'écoles en fonction du nombre d'habitants laisse supposer que certaines communes ne disposaient pas d'écoles. Ce siècle regorge néanmoins d'avancées, nous retiendrons notamment les deux lois Ferry de 1881 et 1882 qui ont rendu l'école primaire publique gratuite puis laïque et obligatoire pour les filles et les garçons de 6 à 13 ans. Ces deux lois sont à retenir puisqu'elles ont permis une sorte de révolution de

¹ Carte n°5 de l'enquête Maggiolo en annexe 1.

² Carte n°6 de l'enquête Maggiolo en annexe 2.

l'enseignement à l'époque, d'un point de vue plus qualitatif que quantitatif puisque c'est avant tout, la forme scolaire qui évolue avec des améliorations des programmes, du matériel pédagogique, des méthodes d'enseignement, entre autres. À cette époque, l'absentéisme scolaire est encore d'actualité, tout comme la scolarité très courte, allant rarement jusqu'à l'âge obligatoire de treize ans.

Le XXe siècle est le siècle de la démocratisation de l'enseignement. En effet, cela résonne notamment avec le plan Langevin-Wallon remis en 1947 qui n'a jamais été mis en œuvre, certes, mais qui a posé les fondements de la suite des réflexions sur l'éducation. De fait, c'est la première fois que dans un texte officiel il est question d'une école élaborée à partir des enfants eux-mêmes : les aptitudes et la psychologie adaptées à leur âge. Ce siècle amène à un allongement de la scolarisation obligatoire, jusqu'à quatorze ans grâce à la loi Jean Zay de 1936 puis jusqu'à seize ans grâce à la réforme Berthoin de 1959. Ces prolongations ont un impact sur les élèves puisqu'ils peuvent profiter de l'école de manière plus durable et donc se former sur un temps similaire. En 1969, la mixité se généralise dans le primaire et le secondaire, la scolarité devient donc, plus ou moins, la même pour les garçons et pour les filles. La réforme Haby en 1975 marque le début du collège unique et l'imposition de la mixité dans les établissements scolaires.

Qu'en est-il des inégalités ? Certes, la scolarité se généralise dans la société, tout le monde peut (et doit) se rendre à l'école. Mais les conditions d'accueil et d'instruction sont-elles similaires ? La réponse est négative. En effet, en 1981, la loi Savary amène la création de zones d'éducation prioritaires, appelées couramment ZEP. Celles-ci visent à « donner plus à ceux qui ont moins » c'est-à-dire donner des moyens supplémentaires à des établissements situés dans des quartiers défavorisés. Des sociologues et des recherches sont passés par là et ont démontré que la scolarisation n'était pas la même pour tous en fonction des établissements et des territoires (cf. I-1)). Quelques années plus tard, en 1990 apparaissent les RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) dont l'objectif est de venir palier les limites que présentaient d'autres dispositifs déjà en place

tels que les groupes d'aides psychopédagogiques (GAPP) ou encore les classes d'adaptation. Le but de ces réseaux étant de remédier à l'échec scolaire dans les écoles primaires. Ce dispositif, encore d'actualité aujourd'hui, tend à diminuer. Effectivement, si l'on compare deux années distinctes, 2008 et 2012, les chiffres diminuent. Il y avait 14 793 postes en RASED en 2008 contre 9 988 en

2012 (Sénat, 2013, p.15). Cette diminution n'est pas synonyme de réduction des inégalités, mais d'une perte de moyens mis en œuvre pour maintenir ce dispositif.

De fait, les époques marquent des changements et des évolutions concernant les questions scolaires. Cela témoigne d'une volonté d'inclure de plus en plus d'individus au sein de l'institution et de permettre à tous de suivre une instruction. Toutefois, ces éléments sont-ils tous en faveur d'une égalité? La réponse reste floue, puisque, même si tous les enfants vont à l'école, les conditions scolaires sont disparates et la méritocratie n'est toujours pas au rendez-vous. Le rapport du Cnesco sur les inégalités scolaires indique, qu'en 2012, les compétences ne sont pas maîtrisées de la même manière entre les élèves. En effet, « les élèves des établissements les plus défavorisés ne maîtrisent que 35 % des compétences attendues en français en fin de troisième » alors que « les élèves des établissements les plus favorisés maîtrisent au moins 80 % des compétences requises ou plus » (Cnesco, 2016).

b) L'objet de cette recherche

Les inégalités au sein du système éducatif est un thème de recherche très présent et très fréquent depuis plusieurs années. De nombreux auteurs de référence ont questionné ce sujet tels que Pierre Bourdien et Jean-Claude Passeron dans Les Héritiers paru en 1964 ou encore dans La reproduction paru en 1970, mais aussi Raymond Boudon au sein de plusieurs ouvrages dont notamment L'inégalité des chances paru en 1973, Bernard Lahire également, notamment dans Enfances de classes. De l'inégalité parmi les enfants publié plus récemment en 2019 et bien d'autres. J'ai débuté ma réflexion avec un objectif : questionner les propositions du système éducatif pour pallier les disparités entre les élèves. Au fur et à mesure de mes lectures, j'ai compris qu'il était nécessaire de centrer mon questionnement puisque les inégalités sont multiples, elles touchent divers sujets et découlent de plusieurs éléments. En effet, au sein du système éducatif, les inégalités sont plurielles. Elles peuvent être de l'ordre des territoires, puisque chaque territoire ne dispose pas des mêmes ressources, des mêmes moyens, des mêmes compétences pour mener à bien la scolarité des élèves. Les inégalités peuvent également toucher les individus plus directement et dans ce cas être interindividuelles (c'est-à-dire qu'il existe des disparités entre les individus dans un même contexte) ou intra-individuelles (c'est-à-dire entre un même individu au sein de différents contextes). L'étude des inégalités peut également inclure une focale sur les résultats scolaires et sur les dimensions inégalitaires qu'ils recouvrent. Le mérite peut aussi être un aspect à imaginer pour réfléchir sur les déséquilibres entre les élèves et/ou entre les classes sociales. D'ailleurs, j'ai décidé de me focaliser sur la notion de mérite qui, malgré un usage commun régulièrement fait au sein du corps social, est finalement une notion très approximative. De fait, la notion de mérite ne semble pas, à première vue, utile à définir puisque le sens parait évident. Cette évidence empêche la réflexion à son sujet alors qu'un réel questionnement est nécessaire pour rendre compte des conséquences sociales et idéologiques qui découlent de ce concept de mérite, omniprésent dans notre société.

La méritocratie fait partie de notre société. De fait, l'idée de travail, de mérite pour accéder à ce que l'on désire est une idée courante voire omniprésente au sein de notre mode de pensée. Ce terme explique les différences entre les individus. En effet, une réelle société méritocratique peut expliquer la place de chaque individu dans la société en fonction de son mérite. Si la société est dite méritocratique, les individus au pouvoir ont acquis leur place grâce à leur travail, à leurs qualités personnelles. Une première réflexion est à soulever ici. Le mérite est assimilé au travail que fournissent les individus donc travail et mérite sont associés. Mais qu'est-ce qui rapproche ces deux concepts ? Sans travail, les individus n'ont pas de mérite ? Il semble réducteur de penser ainsi. Prenons un exemple concret, un étudiant ayant des facilités à retenir et à assimiler ses cours, n'a, selon cette logique, pas de mérite à obtenir son diplôme. Alors qu'en réalité, chacun possède ses propres qualités personnelles et le mérite dépend, davantage, d'angles motivationnels. Toutefois, le système français ne peut pas être qualifié de méritocratique puisqu'il ne rassemble pas ces caractéristiques. De fait, en France, pour accéder aux hautes instances de la société, les efforts et la motivation ne sont pas les seuls aspects pris en compte. Les études sur ce sujet témoignent d'une injustice profonde : les "élites" produisent des "élites", c'est-à-dire que la reproduction sociale (terme emprunté à Pierre Bourdieu) est un fait, en France (et à l'échelle internationale, mais il est préférable d'étudier un cas précis avant de généraliser). L'accès aux grandes instances est limité, voire inaccessible pour certaines classes sociales. Cette représentation de la méritocratie est un construit sociétal et culturel. Chacun trouve sa place dans ce système et peu d'individus remettent en cause ce schéma hiérarchique.

c) Un point de définitions

Le terme de méritocratie contient dans son radical le terme « mérite » qu'il est important de définir pour mieux comprendre le sens du premier terme. Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) fixe plusieurs définitions pour ce terme de mérite. En effet, le mérite désigne à la fois la « valeur morale procédant de l'effort de quelqu'un qui surmonte des

difficultés par sens du devoir et par aspiration au bien » (Mérite, CNRTL, s.d.), cela renvoie également au « caractère de celui ou de ce qui est digne d'une appréciation avantageuse par ses qualités morales ou intellectuelles » (Mérite, CNRTL, s.d.) ou encore à la « qualité remarquable d'une chose ou d'une personne » (Mérite, CNRTL, s.d.). Pour synthétiser ces trois définitions, il est possible de retenir plusieurs éléments concernant le mérite. En effet, ce terme fait écho à des dimensions à la fois morales et intellectuelles. Il connote un aspect du bien, de l'admirable.

De fait, la méritocratie prend appui sur cette idée de mérite. En effet, une société dite méritocratique renvoie à un fonctionnement d'une société qui place les individus au sein de cette dernière en fonction de leur mérite. Marie Duru-Bellat explique dans *La méritocratie scolaire*. *Un modèle de justice à l'épreuve du marché*³ que l'idéologie méritocratique est bien présente au sein de notre société, mais celle-ci est vérifiable « à condition [...] que les personnes ne soient ni entravées ni favorisées indûment par des caractéristiques sans rapports avec leurs talents personnels » (Duru-Bellat, 2010, p.162). Ainsi, du fait des nombreux aspects extérieurs aux individus qui interviennent, la méritocratie n'est pas atteinte. Elle précise que, pour qu'il y ait une réelle méritocratie, il ne doit « y avoir aucune corrélation entre origine sociale et accès aux différents niveaux du système éducatif » (Duru-Bellat, 2010).

Toutefois, le mérite peut être pensé en termes d'efforts, c'est-à-dire en fonction des efforts, de l'acharnement que fournissent les individus pour réussir. Cela suppose une autre réflexion : est-il suffisant de fournir des efforts pour mériter de réussir ? Le mérite peut également être perçu en termes de productivité, c'est-à-dire que les individus méritent d'accéder à ce qu'ils souhaitent parce que leur rendement est important. Dans ce cas, on questionne encore une fois une autre dimension du mérite.

L'égalité des chances est également une notion primordiale à définir dans cet écrit. Comme son nom l'indique, c'est un principe visant à ce que chacun individu dispose des mêmes chances de réussite pour se construire comme un être social. Utilisé pour évoquer le système éducatif, cela revient à imaginer l'école comme un lieu permettant à tous de se construire de manière égale et de parvenir aux mêmes échelons sociaux quel que soit ses origines sociales. Un système éducatif visant une égalité des chances fait en sorte de donner à chacun les ressources et les moyens nécessaires pour compenser les connaissances et compétences *a priori*, inégalitaires afin que tous arrivent au même point final.

BINDEL Léa

³ Brown, P. & Duru-Bellat, M. (2010). La méritocratie scolaire : Un modèle de justice à l'épreuve du marché. *Sociologie*, vol. 1(1), 162.

Néanmoins, quel est le lien entre l'égalité des chances et la méritocratie ? La notion d'égalité des chances est attrayante, elle semble même idéale puisqu'elle gommerait les inégalités et placerait l'ensemble des êtres sociaux sur un même pied d'égalité. En insistant sur cette notion, les politiques éducatives se positionnent a priori dans une logique d'équivalence entre les individus. C'est donc une manière d'entretenir cette croyance que le mérite existe, qu'il est implanté dans notre système et donc que chacun justifie sa position sociale en fonction du mérite.

I. Du côté de la recherche

Le système éducatif n'a pas toujours été qualifié d'inégalitaire. De fait, ce sont des recherches qui ont permis de déceler les failles dans le système et de les exposer au grand jour. Le discours scientifique recèle donc d'informations pour nous aiguiller dans notre recherche.

Dans cette partie nous présenterons le discours scientifique ainsi que les propositions faites par le mouvement de l'Éducation Nouvelle.

I.1. Le discours scientifique

Ma volonté s'inscrivant dans une recherche sur la question de méritocratie, un premier retour sur cette dernière m'a semblé impératif. Un article paru dans Le Monde a suscité ma curiosité. Marine Miller interroge David Guilbaud dans La méritocratie est la « bonne conscience des gagnants du système »⁴. Ce titre entre dans ma perspective de recherche. De fait, en définissant les concepts fondateurs de cet écrit, j'énonçais précédemment que l'idée de méritocratie permet d'entretenir une croyance dans le mérite et permet donc de justifier les positions sociales de chacun des individus de la société. Le terme de méritocratie a été inventé par Michael Young mais ce sont surtout les idées de la Révolution française qui ont marqué ce terme au sein de la société. Ce dernier a permis de légitimer l'ascendance de la bourgeoisie au détriment des avantages archaïques. Dans le sens commun, c'est une manière de prouver qu'il persiste « une égalité en droit des individus » (Guilbaud & Miller, 2019) et de penser que l'on vit dans une société où, quand les individus réussissent, c'est en lien avec les efforts qu'ils produisent. Cette pensée commune cache la réalité : le capital économique et culturel des familles, impacte les enfants et leurs chances au sein de la société. De plus, cela profite surtout aux classes dominantes qui n'ont plus à justifier leurs places dans la société. De fait, les mutations sociales sont faibles, en 2009, la mobilité ascendante pour des enfants de salariés ne concernait que 18 % d'entre eux (Guilbaud & Miller, 2019). Le mérite n'est-il finalement qu'une illusion ? De nombreux discours sur les réseaux sociaux indiquent que "Le mérite n'existe pas". Certains valorisent cette idée de mérite tel que Draelants. Certes, le système n'est pas égalitaire, mais, le mérite est un moyen pour les individus de se battre contre l'argent. En effet, le capital économique a tendance à primer sur le capital culturel tandis que l'école fournit un capital culturel et non économique à l'ensemble de la population et que, pour qu'une société soit

⁴ Miller, M. (2019). La méritocratie est la « bonne conscience des gagnants du système ». Le Monde.fr.

fondée sur le mérite, les seuls apports institutionnels devraient permettre aux plus méritants d'accéder à leurs rêves.

Toutefois, comment savoir lesquels sont les plus méritants ? Quels critères peut-on retenir pour juger des plus méritants ? De nombreuses interrogations s'insèrent donc dans la réflexion. Les systèmes éducatifs internationaux, dont la France, ont trouvé un semblant de solution pour répondre aux inégalités et départager les individus entre eux. En effet, même si l'éducation n'est pas présentée de la même manière dans les différents pays, ni au sein d'un même pays, le but reste toujours, de construire des individus capables d'entrer dans un marché économique. C'est pourquoi, la solution retenue renvoie alors aux compétences. En France, les compétences sont au « cœur » de la réforme scolaire. En effet, elles ont été introduites en 2005 dans la loi Fillon d'orientation et de programme pour la réforme de l'école. Dans cette dernière apparaît le socle commun de connaissances et de compétences que les élèves doivent acquérir à la fin de la scolarité obligatoire, fixée à seize ans. Ce socle sera modifié en 2016 et portera le nom de socle commun de connaissances, de compétences et de culture organisé autour de cinq domaines de compétences. Les compétences sont donc, un élément crucial des programmes scolaires et les réflexions pédagogiques et didactiques se font à partir de ces compétences à maîtriser. Mais qu'est-ce qu'une compétence ? La compétence se réfère « nécessairement sur les ressources de la personne », puisque c'est « un ensemble intégré de ressources, de ses acquis, d'un réseau de savoirs et de savoir-faire, de ses connaissances, d'un ensemble de ressources, d'un ensemble organisé de savoirs, savoir-faire et attitudes ». (Van Lint, S, 2016, p.30). Cela peut sembler quelque peu lointain de notre sujet de recherche, toutefois, les compétences laissent entendre que l'idée de mérite n'est pas forcément irréelle, elle n'est seulement, pas réalisée dans les faits. Le système éducatif, en France, naturalise les inégalités grâce aux notes et aux disciplines qui sont reconnues et acceptées par tous. Changer le mode de fonctionnement, en intégrant les compétences pourrait, alors, être un moyen de gommer les inégalités. De fait, si les individus sont jugés en fonction des compétences, cela semble plus égalitaire puisque cela ne se réfère pas, à première vue, à une culture dominante et donc ne privilégie pas certains individus par rapport à d'autres. Cependant, le souhait des gouvernements ne se positionne pas dans ce cheminement. Toutefois, Angélique Del Rey⁵ nous indique qu'il est possible de se servir des compétences afin d'entrer en conflit avec le modèle utilitariste de la société et permettre à chacun de se construire comme il le souhaite. Les compétences seraient donc une potentielle solution pour rompre avec les simulations d'un idéal méritocratique.

⁵ Rey, A. (2013). *A l'école des compétences*. La Découverte.

Comme indiqué dans l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme, « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » (Assemblée générale des Nations unies, 1948). Cependant, les individus sont intégrés socialement dans des groupes sociaux, euxmêmes intégrés dans l'espace social selon des positions sociales différentes. Dans ces groupes sociaux, les individus développeraient des « dispositions incorporées (de goûts, de désir, d'affinités de biens possédés) et de prises de positions (opinions, représentations) » (Lenoir, R, 2004, p.385). De fait, même si, à l'origine, les individus naissent égaux, les contextes de vies différents, dans lesquels ils sont plongés, font que les individus ne sont plus égaux. Et cela est identifiable dans un contexte scolaire. En effet, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron défendaient la théorie de la Reproduction. Dans celle-ci, on imaginait que la réussite des élèves était déterminée par la culture familiale puisque les enfants des classes dominantes hériteraient d'un capital culturel et d'un « habitus » (concept emprunté à Bourdieu) favorisés au sein de l'institution scolaire. Ce favoritisme vient du fait que la culture scolaire et la culture des classes dominantes, sont finalement homologues, ce qui permet aux enfants de classes dominantes de posséder les codes pour accéder à la culture scolaire. Ces deux auteurs ont également théorisé le concept de « violence symbolique » qui suppose, dans notre contexte, que les élèves de milieux défavorisés sont obligés d'adhérer aux codes de la culture scolaire et en conséquence, de la culture dominante. Ainsi, les inégalités sociales se transforment au travers de l'école, en inégalités scolaires puisque les enfants non-adaptés socialement aux codes de l'école, sont en difficultés face à ses attentes. Néanmoins, ce processus est accepté par les individus puisqu'il n'est pas apparent : certains élèves sont en difficulté voire en échec scolaire mais cela dépend d'eux et non de l'institution qui propose des pistes de prévention et de remédiation. De plus, les nombreux choix que réalisent les individus permettent de faire passer les inégalités à l'origine sociale, pour des inégalités de réussite. En résumé, les catégories sociales plus défavorisées ont tendance à effectuer les mauvais choix à cause d'un manque d'informations ou d'une incompréhension des attendus institutionnels. Toutefois, cela n'est pas indiqué comme tel, les enfants sont qualifiés « en difficulté » et sont donc refoulés dans des voies de délégation. L'école participe donc à la fabrication de ces inégalités, notamment par la valorisation de certaines compétences a contrario de d'autres. Le mérite est donc difficile à évaluer puisque la réussite dépend d'une dose incertaine de travail, d'efforts et de « facilités » (Duru-Bellat, 2010) dont on ne connaît pas réellement la source. Quant à l'idée même de méritocratie, elle provoque divers problèmes sur le système éducatif : la sélection, à la fois de compétences à évaluer, mais également des individus eux-mêmes et aussi d'éléments extérieurs à privilégier ou non. La méritocratie et le mérite en général sont finalement des processus utilitaristes dont se servent les plus informés pour réussir et se positionner dans la société.

La société post-industrielle se base sur une idéologie méritocratique, mais le lien de plus en plus important entre l'éducation et le marché du travail a rendu les finalités pour les individus déconnectées à la fois de l'éducation et du marché du travail. Les individus ne se construisent finalement ni dans un objectif scolaire, ni dans une aspiration professionnelle. Une réelle perte de sens est donc constatable dans la réalité scolaire. Brown dénonce d'ailleurs, dans cette logique, un manquement des réformes éducatives qui n'ont, selon ses propos, finalement rien fait pour endiguer les inégalités sociales dans l'ouverture à l'éducation. Les chiffres de PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves) en sont la preuve. Entre 2000 et 2015, le poids de l'origine sociale dans la réussite scolaire en compréhension de l'écrit, notamment, a fortement augmenté en France a contrario de la moyenne de l'OCDE⁶, en passant de 105 à 120 points (SNUipp FSU, 2019). Toutefois, la classe moyenne trouve davantage sa place au sein de l'institution scolaire. En effet, « les relations des classes moyennes à l'école sont au moins de trois ordres : elles relèvent avant tout de l'école comme lieu de formation de classes moyennes, ensuite comme lieu de reproduction de ces mêmes classes moyennes, et enfin comme employeur central de ces classes, le système universitaire, scolaire, de recherche [...] étant le pourvoyeur central d'emploi de ces classes moyennes » (Chauvel, 2004). La méritocratie a-t-elle une incidence sur ces nouveaux destins? L'éducation permet aux individus de s'intégrer et de prendre place dans une société. Et, en ne partant que sur l'idée d'une méritocratie illusoire, tous les aspects ne peuvent être traités. Certes, la mobilité sociale est relativement fixe, dans nos sociétés modernes⁷ malgré des réformes scolaires fréquentes. En effet, selon l'INSEE, le « taux de mobilité sociale est resté globalement stable depuis 40 ans » (INSEE, 2020). Toutefois, cela n'est pas simplement la cause des inégalités sociales grandissantes, mais aussi la faute d'une mutation du marché du travail et de l'organisation de ce dernier. De fait, l'école n'est plus le seul lieu de sélection et de reproduction, le marché du travail « agit comme filtre socialement sélectif » (Chauvel, 2004). Dans les pays démocratiques, une certaine acceptation des inégalités est remarquable, le but étant, pour ces pays, d'être plus performants que leurs concurrents. L'éducation a ainsi, une finalité utilitariste comme l'évoque Angélique Del Rey. Dans ce sens et malgré les inégalités présentes et grandissantes, le système est ainsi et le fatalisme de ce dernier nous permet de questionner la place de l'éducation et de sa finalité. Cela s'explique,

⁶ Graphique sur l'écart des performances aux évaluations PISA en fonction de l'origie sociale en compréhension de l'écrit en annexe 3.

⁷ Graphique présentant la mobilité sociale pour les hommes en comparaison à leur père observée de 1977 à 2015 en annexe 4.

en effet, les « personnes qui n'accèdent pas aux plus hautes places ne sauront jamais s'ils auraient finalement eu la capacité d'y parvenir » donc ils ne remettent pas le système en cause. Le rapport du Cnesco confirme ces propos et indique que « le déterminisme socio-culturel [est] plus important en France que dans les autres pays de l'OCDE » (Cnesco, 2016). Duru-Bellat indiquait d'ailleurs que l'idéologie méritocratique est d'autant plus sollicitée aujourd'hui en raison d'une omniprésence des inégalités sociales dans la société. Les enseignants aussi doivent croire à cette idéologie pour ne pas désespérer et continuer à stimuler leurs élèves. Les politiques éducatives insistent beaucoup sur l'égalité des chances, principe qui découle de la méritocratie, mais elles ne sont pas suffisantes pour permettre d'atteindre une réelle égalité des chances entre l'ensemble des individus. Les sociétés fondées sur le marché du travail amènent à une distinction fondamentale, « a distinction between a "meritocratic" society and an "achieving" society based on performativity » (traduction littérale : une distinction entre une société « méritocratique » et une société « accomplie » basée sur la performativité) (Brown, 2010). La différence s'explique ainsi, une société dite méritocratique essaye de permettre à chacun d'avoir une chance de réussite décente même si la réussite est souvent corrélée au statut social élevé tandis que, dans une société de la performance, le mérite est synonyme de succès, c'est la finalité qui est importante et non les moyens pour y parvenir. C'est pourquoi Brown évoque l'idée de redéfinition du mérite et non d'une disparition. « L'inflation des diplômes » (Duru-Bellat, 2010) a entraîné une modification des recrutements professionnels, les diplômes sont une chose, mais les compétences adjacentes en sont une autre. Ces compétences découlent d'habitudes sociales ce qui rend, encore une fois, le système non-méritocratique puisque ces compétences ne s'acquièrent pas à l'école mais bien dans l'environnement social, inégalitaire par nature tel que nous l'avons évoqué précédemment. Néanmoins, toute société s'obstine à croire à la logique méritocratique et de fait, « la méritocratie serait donc à la fois bornée par le contexte socio-économique et victime de son succès » (Duru-Bellat, 2010). La méritocratie aurait donc, finalement, une dimension très politique qui suppose une remise en question de l'enseignement et / ou du marché du travail. D'autres difficultés surviennent encore avec les compétences, malgré une bonne volonté des enseignants. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture propose certes, des compétences, mais chaque enseignant les manipule à sa manière, ce qui les rend encore une fois floues et discutables sur le point de l'égalité. Bernard Rey nous rappelle que les compétences sont maintenant omniprésentes au sein des référentiels officiels, des programmes, mais aucune précision ne permet de comprendre réellement ce qui se cache derrière telle ou telle compétence et sur la manière de les faire acquérir aux élèves. De plus, une compétence relève surtout d'une action, d'une procédure et non d'une action mentale ce qui questionne les objectifs scolaires.

Ainsi, même si les compétences semblent être une amorce de solutions pour amoindrir les écarts entre les individus du fait qu'elles s'intéressent surtout aux aptitudes et aux actions concrètes des individus, le flou qu'elles impliquent ne permet pas de résoudre les difficultés. En effet, les individus sont avant tout des êtres sociaux, conditionnés par leurs origines sociales, et les compétences, sont-elles aussi liées à des dimensions sociales donc par définition, inégalitaires dans nos sociétés modernes ?

I.2. Les propositions de l'Éducation Nouvelle

Le mouvement de l'Éducation Nouvelle semble avoir été une réponse aux difficultés rencontrées par l'institution scolaire. Toutefois, ce mouvement est difficile à dater puisque différents champs de recherche, tel que la philosophie, la pédagogie, la sociologie, et bien d'autres, se sont développés sur cette idée d'une nouvelle éducation. Remonter aux origines de ce mouvement semble ardu puisque les essais ont été nombreux et parfois inconnus. Toutefois de célèbres noms viennent à l'esprit quand ce mouvement est évoqué : Édouard Claparède avec son traité intitulé *Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale* paru en 1905 et la fondation, à Genève en 1912, de l'école Jean-Jacques Rousseau, Edmond Demolins avec son École des Roches ouverte en 1899, Adolphe Ferrière, « Directeur-fondateur du Bureau international des écoles nouvelles dès 1899 » (Gutierrez, 2011, p.31) et fondateur en 1921 de la revue « Pour l'Ère Nouvelle » ou encore Célestin Freinet qui ouvrira également son école, privée et gratuite traduisant sa vision de l'école c'est-à-dire ouverte sur la vie. D'autres noms nous viennent évidemment à l'esprit mais il est incongru de tous les citer.

Si l'on dépasse les origines formelles de ce mouvement, il est possible de revenir à ces genèses idéologiques. Même si cela revient à réduire l'idéologie de ce mouvement, il est possible de résumer brièvement l'émergence de ce dernier. En effet, ce mouvement est né à la suite de critiques du modèle scolaire traditionnel dans lequel les élèves étaient qualifiés de soumis et de passifs dans les apprentissages qu'ils recevaient et au sein de la vie de la classe. Les détracteurs du modèle traditionnel souhaitaient que les élèves s'épanouissent et pour cela, les pédagogies dites « actives » étaient mises en avant. Ces pédagogues ont choisi d'inventer des méthodes, des dispositifs, des outils, etc. au service de leurs visions de l'éducation. Le pluriel est important puisqu'il n'y a pas eu

une seule vision de l'éducation mais bien plusieurs au sein de ce mouvement. Toutes ces innovations et ces constations n'apparaissent pas sans raison, la psychologie de l'enfant se développe avec notamment le modèle constructiviste du développement du l'intelligence avec des psychologues tels que Jean Piaget ou encore Henri Wallon. C'est pourquoi, vers la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle émerge un contre-courant pédagogique avec ces pédagogies nouvelles, aussi qualifiées d'actives en opposition au modèle scolaire traditionnel.

Un constat est également fait, ce qui corrobore cette remise en cause du modèle traditionnel. De fait, les programmes scolaires répondent à des besoins d'enfants des classes les plus aisées puisque pour les élèves des classes les plus défavorisées, ces programmes sont à l'opposé de leurs réalités quotidienne. Ces nouvelles pédagogies ont pour objectif d'inclure le vécu des élèves et laisser une plus grande place à la liberté de l'enseignant. Leur objectif s'accorde également au mouvement de l'Éducation Populaire qui souhaité dès le XIXe siècle travailler pour démocratiser le savoir, la culture et participer à l'émancipation du peuple.

François Chatelain a tenté de synthétiser les principes de l'Éducation Nouvelle afin de traduire l'ADN de ce mouvement. Il a rassemblé les principes en dix points dans Les principes de l'Éducation Nouvelle⁸ paru en 1922 que je vais brièvement annoncer. Tout d'abord, le fait d'avoir « une vision juste de l'enfant » (p. 3) c'est-à-dire que l'enseignant doit avec une connaissance sur le fonctionnement des enfants. Cela témoigne d'un courant pédagogique construit à l'aide de la psychologie. Ensuite, le rôle de l'enseignant change puisqu'il devient un « être entraîneur et non un enseigneur » (p. 6). L'enseignant doit se tâcher de créer un contexte favorable en attachant un soin à l'organisation spatiale par exemple mais également en créant une relation de confiance avec chacun des élèves. Cela lui permettra d'orienter les élèves dans des situations-d'apprentissages. Il devra donc trouver un compromis entre le fait de laisser de la place, tout en étant là pour répondre aux besoins. Dans cette logique, l'intérêt des enfants est utilisé comme moteur des apprentissages. L'idée n'est pas de prôner une école dans laquelle les enfants font ce qu'ils veulent. C'est une école où les élèves apprennent au travers de vrais questionnements qu'ils ont. C'est à l'enseignant de se servir de ces questionnements pour les amener à des apprentissages. Ensuite, nous l'évoquions avec Freinet mais l'école s'ouvre sur la vie afin de créer des passerelles entre l'école et la vie et ne plus faire de l'école un sanctuaire. De ce fait « l'école n'est pas une préparation à la vie, dès maintenant, elle est une vie » (p.15). C'est pour cela qu'au sein de la classe, les élèves forment une « communauté enfantine » (p.19) et de fait, la classe, et son organisation, devra faire en sorte de

⁸ Chatelain, F. (1922). Les principes de l'Éducation Nouvelle. L'école nouvelle française, 1-36.

privilégier l'entraide entre les élèves en favorisant, notamment les travaux de groupes. Ainsi, la classe devient à une échelle enfantine une vraie société. Du côté des activités d'apprentissage, l'activité manuelle n'est plus en marge puisque l'activité manuelle est valorisée comme permettant de faire travailler l'esprit. Le développement des « facultés créatrices » (p.25) est également un point important des pédagogies nouvelles qui tiennent à permettre aux enfants de solliciter leur langage intérieur. Ensuite apparaît le respect de l'individualité des élèves. L'enseignement différencié devient la norme pour ce mouvement, l'enseignant doit s'adapter et s'ajuster au rythme d'apprentissage, aux appétences et aux potentiels des apprenants. Enfin, ce mouvement tient à « remplacer la discipline extérieure par une disciplinaire librement consentie » (p.31) puisqu'il est prôné le fait que, si les élèves aiment ce qu'ils font, l'enseignant ne va avoir un rôle de contrôle mais bien d'accompagnement et le climat de classe sera propice aux apprentissages.

Ainsi, ce mouvement éducatif alternatif conteste le modèle scolaire traditionnel, il n'est plus centré sur le savoir mais sur les apprentissages sur les élèves présents dans la classe. C'est pourquoi, cela semble avoir été une réponse aux difficultés rencontrées par l'institution scolaire. En tout cas, c'est une proposition de solution pour répondre aux obstacles que rencontrent l'institution à cette époque et encore à l'heure actuelle puisque les pédagogies nouvelles sont encore actives aujourd'hui et ont d'ailleurs beaucoup influencées l'institution scolaire.

II. Les propositions institutionnelles

L'État et les instances éducatives connaissent des lacunes, d'un point de vue égalitaire, qui demeurent au sein du système éducatif français. De fait, les multiples recherches, les évaluations internationales, les études comparatives, et j'en passe, témoignent des inégalités en constante évolution entre les élèves scolarisés en France.

Dans cette partie, nous réaliserons, pour débuter, un tour d'horizon concernant les propositions institutionnelles pour atténuer ces disparités inter-individuelles. Ensuite, nous nous intéresserons à ces propositions de manière plus pratique, afin de questionner les possibles à partir de celles-ci.

II.1. Tour d'horizon

Cette étape a pour but de questionner les inégalités et de faire un tour d'horizon des propositions du système éducatif pour pallier ces disparités entre les élèves.

Commençons par la loi d'orientation de 2005, intitulée « Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école ». Cette loi, par son titre, donne à voir cet aspect de continuité de l'école dans l'avenir. Elle se positionne à la suite d'une autre loi d'orientation, celle de 1989, intitulée « Loi d'orientation sur l'éducation » qui présentait déjà des nouveautés importantes notamment l'objectif de porter « 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat ». C'est la première fois que le système éducatif se fixe une cible en termes de résultats. Cette cible est importante puisqu'elle admet, a priori, que plus de la moitié d'une classe d'âge ait un niveau de diplômes équivalent. La notion « d'égalité des chances » est également présente dans cette loi et cela se concrétise au sein de nouveautés telles que l'organisation en cycle, qui doit permettre aux élèves d'avoir le temps pour les acquisitions ou bien l'arrivée du projet d'école. Ce dernier a plusieurs fonctions : il permet, d'une part, de prendre en compte les besoins particuliers que peuvent avoir les élèves scolarisés tout en respectant les préconisations nationales, d'autre part, il est un outil de cohésion et de cohérence au sein de l'école. De fait, déjà en 1989, cette idée d'égalité se retrouve au travers de différents éléments.

En 2005, la loi d'orientation présente trois priorités dans cette même idée "d'égalité". L'idée de « faire réussir tous les élèves » est un objectif majeur de cette loi. Cela passe par de nombreuses finalités telles que le soutien des élèves en difficultés par la création de parcours personnalisés par

exemple. La création du « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » entre dans cette idée. En effet, ce socle donne à voir les éléments indispensables que les élèves doivent maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire, fixée à l'âge de 16 ans. Ces éléments indispensables sont considérés comme « nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen » (Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, 2020). Le découpage en cycle est retravaillé à partir de cette loi. Le cycle 2 a accueilli le CE2, ce qui laisse une année supplémentaire aux élèves pour assimiler les bases et le cycle 3 a accueilli la 6e, ce qui permet de faire un lien entre l'école primaire et le collège.

L'idée « d'égalité des chances » est donc un objectif du service public d'éducation, qui est visible au travers de ces lois d'orientation mais également par le biais des « grandes réformes scolaires qui ont pris place en France dans les années 1950-1970 » (Duru-Bellat, 2010, p.9). Cependant, les nombreuses analyses et recherches, notamment en sociologie, témoignent de la responsabilité du système éducatif dans la production et la reproduction des inégalités sociales et donc dans la non-réalisation de cet objectif d'égalité pour les élèves. Conscient de ces difficultés, le gouvernement mène depuis plusieurs années, des politiques éducatives en faveur d'une réduction de ces inégalités. La politique d'éducation prioritaire en fait partie, elle est menée depuis 1981. D'abord intitulées « Zones d'éducation prioritaires » (ZEP) puis « Réseaux d'éducation prioritaires » (REP), l'objectif principal de ces dispositifs est de « réduire les écarts de réussite entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et ceux qui ne le sont pas » (Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, 2020). Le rapport Moisan-Simon de 1997 a permis de faire un point sur les anciennes ZEP et d'adapter le fonctionnement de ce système qui, selon ce rapport, était efficace. De fait, les conclusions de ces auteurs sont denses et ils indiquent qu'il « convient de définir des ZEP à taille humaine » et que « c'est bien le collège et son secteur qui doivent servir de base au découpage » (Moisan & Simon, 1997). Ce rapport a été pris en compte par le gouvernement, il a amené, plus tard, la création des REP pour remplacer les ZEP. En effet, cette nouvelle politique consiste à créer des réseaux d'écoles organisés autour d'un collège et de plusieurs écoles du secteur admettant un public similaire. La création de ces réseaux fait suite à des analyses de terrains consistant à repérer les territoires les plus isolés et les plus en difficultés socialement entraînant des difficultés scolaires importantes. Ces politiques ont été accompagnées en 2017 du dédoublement des classes de CP et de CE1 en REP et REP+ et cela s'est généralisé depuis la rentrée 2020 aux classes de grande section également. Cette autre politique vise à réduire l'effectif d'élèves en classe afin de permettre à l'enseignent d'adapter davantage ses enseignements aux besoins de ses élèves et donc de favoriser l'acquisition des savoirs fondamentaux et dans l'idéal, d'amener ses élèves au même niveau que leurs camarades inscrits dans d'autres écoles.

De plus, la différenciation et l'adaptation aux besoins de chacun est maintenant une demande de la part de l'institution scolaire. D'une part, si l'on s'intéresse au référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation⁹, il est explicitement inscrit que « les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs [sont] au service de la réussite de tous les élèves » et que ces derniers doivent « prendre en compte la diversité des élèves ». De fait, c'est une obligation pour les professeurs de s'adapter à leurs élèves.

Si l'on regarde plusieurs documents que l'on trouve sur *eduscol*, il est possible de constater que la différenciation pédagogique est expliquée à la fois sur sa nécessité mais également sur sa mise en place. En effet, un exemple permet d'approfondir ces propos. De fait, un document intitulé *Mise en œuvre de la différenciation pédagogique*¹⁰ paru en octobre 2017 se trouve sur eduscol. Ce document, censé être destiné à des enseignants de cycle 2 explicite de nombreux éléments pour que les enseignants puissent comprendre l'importance de différencier au sein de leur classe. De ce fait, ce dernier s'applique donc, selon moi, à l'ensemble des cycles. Les titres sont clairs et les contenus sont expliqués de manière brefs et simples afin de comprendre la philosophie de la différenciation. Prenons quelques exemples. Le premier titre de ce document pose une question rhétorique : « Différencier pourquoi ? Une nécessité contextuelle et institutionnelle », cela pose, de fait, le cadre de la différenciation. Un autre titre est important à relever : « Différencier pour qui ? Pour tous les élèves ». Cela suppose que peu importe le niveau des élèves, l'enseignant doit s'adapter pour répondre à ses besoins. Néanmoins, ce document met aussi en exergue des éléments de vigilance en précisant que certes, « différencier consiste à trouver un équilibre bénéficiant à tous », toutefois, cela ne signifie pas que l'enseignement doit être individualisé en permanence.

II.2. Que faire avec cela?

Le thème de la méritocratie soulève, de fait, de nombreuses questions et diverses réflexions. Existe-t-elle ? A-t-elle sa place au sein de l'institution scolaire ? Comment la mettre en œuvre

⁹ Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. (2013). Le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation.

¹⁰ Ministère De L'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. (2017). *Mise en œuvre de la différenciation pédagogique. Eduscol.*

réellement ? N'existe-t-il pas d'autres manières de rendre l'école plus juste et plus égalitaire pour les individus ?

Dans tous les cas, il est important de relever l'impact politique qui se cache derrière cette notion puisque l'idéologie méritocratique est à associer, tout comme l'éducation, au marché du travail étant donné notre société actuelle. En effet, l'institution scolaire est gouvernée par des instances étatiques telles que les ministères qui eux-mêmes ont un lien fort voire incontestable avec le marché économique ainsi qu'avec les finances puisque la nation doit fonctionner à plusieurs échelles notamment économiques. L'éducation a une finalité, « la formation de la personne et du citoyen » (Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, 2015) et cette finalité s'inscrit dans une volonté de construire de futurs citoyens, certes, mais également de futurs individus autonomes, capables d'entrer sur le marché du travail et de s'entretenir seuls.

Plusieurs réformes éducatives témoignent d'une volonté de la part du gouvernement de réduire les écarts entre les individus, mais des auteurs tels que Duru-Bellat et Brown indiquent que cela est une manière de masquer une réalité, celle d'une utilisation de l'éducation par le marché du travail. La méritocratie est une idéologie construite socialement et culturellement permettant à tous de penser qu'il est possible de progresser à l'école et d'accéder aux places qui nous reviennent. Cela serait, en réalité, un moyen pour les « dominants » de légitimer leurs places dans la société puisque l'idée de mérite est subjective et propre à chaque situation.

C'est pourquoi, l'égalité n'est peut-être pas le concept à mobiliser. En effet, être égaux, c'est donner la même chose à chacun mais tous les individus n'ayant pas les mêmes possibles, donner la même chose à chacun pose question. Un détour par le concept d'équité serait donc une piste, puisqu'en donnant plus ou différemment à certains pour permettre à tous d'avoir les mêmes possibilités, l'égalité des chances serait là envisageable. Si l'on revient sur ce concept et qu'on l'insère au sein des classes, la différenciation pédagogique apparaît. Mais qu'est-ce que la différenciation? De nombreux auteurs se sont questionnés sur ce concept que l'on entend partout mais que l'on ne sait pas définir. Louis Legrand la définissait comme « une activité de diagnostic et d'adaptation prenant en compte la réalité et la diversité des publics » (Legrand, 1986, p.38). La différenciation pédagogique n'est pas simplement une logique des enseignants visant à individualiser leurs enseignements pour que chaque élève puisse y accéder. En effet, de nombreux éléments viennent se greffer sur ce concept très vaste et place la différenciation et notamment son expression entre d'eux niveaux, le « niveau macro-systémique et micro-systémique » (Moldoveanu,

Grenier & Steichen, 2017, p. 765). Expliquons ces deux niveaux. Le niveau macro-systémique renvoie à l'institution en générale, les recommandations officielles tandis que le niveau micro-systémique renvoie aux pratiques effectives au sein des classes. Les enseignants sont donc confrontés à une double contrainte, penser la différenciation en considérant les demandes institutionnelles en tenant compte des réalités du terrain.

III. Le terrain

Cette partie va se vouloir plus pratique. De fait, nous allons ici nous arrêter sur des pratiques enseignantes vérifiables et sur la réalité éducative. Pour cela, nous nous appuierons sur des observations que j'ai eu l'occasion de relever dans diverses classes.

Mon début de professionnalisation m'a permis d'entrer concrètement au sein de plusieurs classes et donc de constater, par moi-même, que les inégalités entre les élèves ne sont pas que des illusions présentes dans la tête des chercheurs notamment des sociologues.

III.1. Focus sur une classe de CP-CE1 en zone rurale

Lors de ma dernière année de licence en Sciences de l'Éducation, parcours Métiers de l'Enseignement et de la Formation, j'ai eu l'occasion d'effectuer un stage. L'école primaire dans laquelle j'ai effectué ce dernier se situe dans une commune rurale située dans le département du Calvados en région Normandie. Celle-ci se localise non loin de villes plus denses telles que Caen ou Bayeux. Malgré quelques préjugés sur les écoles rurales, j'ai été fortement surprise en arrivant dans cette école. En effet, elle est relativement importante pour une école rurale puisqu'elle disposait, à l'époque, de quatorze classes réparties entre l'école maternelle qui possédait quatre classes, et l'école élémentaire qui par déduction en comprenait dix. De fait, cette école comptait au total troiscent quarante élèves (chiffres datant du 4 novembre 2019). Les effectifs des classes varient : elles sont, au maximum, composées de vingt-huit élèves (c'est le cas pour une classe de CM2) et au minimum de dix-neuf élèves (c'est le cas pour une classe de CP-CE1). Cette école regroupe des enfants provenant d'environs différents. D'apparence plutôt imposante, cette école relativement ancienne datant de l'après-guerre, est régulièrement modernisée.

La classe dans laquelle j'ai eu l'occasion d'évoluer était composée d'un double niveau, un CP-CE1. Cette classe comptabilisait vingt élèves, dont cinq CP et quinze CE1. Dans cette classe, les élèves étaient mélangés, c'est-à-dire que les CP pouvaient travailler à côté des CE1 et vice-et-versa. Lors de mes multiples observations et de mes échanges avec l'enseignante de cette classe, j'ai pu constater qu'en se focalisant uniquement sur le niveau des élèves, la classe était plutôt constituée de sept élèves avec le niveau de CP et de treize élèves avec le niveau de CE1. Le terme de niveau se réfère aux compétences attendues dans chaque classe, certains CE1 ne savaient pas réellement lire

alors qu'une élève de CP, elle, lisait parfaitement des textes relativement longs. Au-delà de la lecture, les compétences des élèves en mathématiques étaient également disparates, les élèves ne partant pas tous du même point de départ. D'ailleurs, plusieurs élèves de la classe étaient suivis par l'équipe du RASED afin de travailler pour certains, avec le maître E, sur des dimensions de compréhension et d'apprentissage, et d'autres, avec le maître G, sur des questions d'exigences et de motivation vis-à-vis de l'école. Cette aide ponctuelle permettait, certes, aux élèves concernés de travailler des points particuliers non-acquis, toutefois, pendant ce temps, ils rataient des temps d'enseignement en classe et avançaient, de fait, à un rythme toujours en décalage par rapport à leurs camarades. C'est pourquoi, je me suis questionné sur ce dispositif qui permet à de nombreux élèves de sortir de leurs difficultés mais qui n'est pas parfait puisqu'il admet un retard perpétuel.

III.2. Focus sur une classe de CM2 en REP

Lors de ma première année de master MEEF, j'ai également eu l'opportunité de me rendre dans une classe. J'ai été placée dans une école urbaine. De fait, l'école se situe dans une commune urbaine dans le département de l'Orne, en région Normandie. Cette école fait partie d'un Réseau d'Éducation Prioritaire (REP). L'établissement compte dix classes dont quatre en maternelle et six en primaire. Les élèves présents dans cette école viennent d'horizons divers avec des parcours de vie parfois complexes. Les familles sont davantage issues de catégories sociaux-professionnelles défavorisées avec des parents souvent sans-emplois, intérimaires, au RSA ou encore ouvriers. Ces constations restent cependant variables. En effet, certaines familles font parties de catégories sociaux-professionnelles plus favorisées.

Mon choix s'est porté sur du cycle 3, d'où mon affectation dans une classe de CM2. La classe, dans laquelle j'ai eu l'occasion d'évoluer durant deux semaines consécutives, était composée de treize élèves. Certains de ces élèves avaient des particularités : un élève ne parlait pas la langue française à la maison, une élève présentait des troubles dyslexiques et un autre élève était suivi par une AESH qui était présente en classe tous les après-midis de la semaine, notamment pour des troubles comportementaux. Cette classe m'a confortée dans ma recherche. En effet, les élèves n'étaient pas tous égaux face à la demande scolaire. Certes, certains présentaient des troubles reconnues et avaient donc l'opportunité d'être aidés au quotidien. Toutefois, certains n'avaient pas la possibilité d'obtenir de l'aide en classe, en dehors de l'enseignante, mais également à la maison pour une raison simple : personne ne parle le français dans l'espace familial, les attendus scolaires

sont trop en décalage avec les connaissances et les aptitudes des familles. Parfois, et cela était le cas pour l'un des enfants de la classe, le rôle de l'enfant était déjà de permettre à sa famille de remplir des papiers administratifs ou encore de traduire les informations concernant sa fratrie. Cet enfant en question n'avait donc pas le même rapport aux attentes de l'institution puisque son quotidien différait voire s'opposait aux problèmes de géographie ou de sciences que l'on trouve à l'école. Il se trouvait donc défavorisé face à d'autres de ses camarades, non pas économiquement parlant, même si cela se retrouve finalement en corrélation, mais scolairement puisque l'école ne se trouvait pas être, l'une de ses finalités immédiates. Quelles sont les réponses de l'institution face à de telles disparités et face à des élèves en difficultés scolaires dues à une charge familiale ?

Au-delà de cet élève, aucun élève de la classe ne présentait les mêmes compétences. L'une des élèves ne savait pas lire, elle parvenait à décoder les graphèmes et à les associer avec des phonèmes mais elle ne faisait aucun lien sémantique entre ces éléments. Cela questionne donc l'hétérogénéité au sein des classes et donc la gestion de celle-ci.

III.3. Focus sur une classe de CP-CE1 en REP+

Durant cette même année de master MEEF, mon deuxième stage est arrivé et j'ai eu envie de retourner en cycle 2. Pour ce troisième stage, j'ai eu l'occasion de me rendre dans une école de centre-ville donc encore une fois dans une école urbaine. Cette école se situe dans une ville, dans le département de l'Orne, en région Normandie. Cette école fait partie d'un Réseau d'Éducation Prioritaire Renforcé (REP +). Ce réseau se structure autour d'un collège. Il comprend également trois écoles primaires dont celle dans laquelle je me suis rendue. Cette école est dense, elle compte 250 élèves et 14 classes de la maternelle à l'élémentaire : 6 classes de maternelle ainsi que 9 classes de primaire. Le nombre important de classe s'explique par la mise en place de classes dédoublées notamment en GS, CP et CE1. Le public de cet établissement est issu de catégories sociaux-professionnelles défavorisées voire très défavorisées. De fait, les parents sont nombreux à être sans-emplois ou au RSA. De plus, les conditions de logements sont, d'une part, disparates, certains élèves vivent dans le quartier où se situe l'école dans des immeubles en majeure partie et d'autres vivent plus proche du centre-ville de la ville dans des maisons ou des appartements. D'autre part, les conditions familiales sont différentes, de nombreux enfants font partis de familles monoparentales de manière définitive ou provisoire (centres pénitentiaires par exemple).

La classe dans laquelle je me suis rendue est encore une fois un double niveau, CP-CE1. Cette classe était composée de onze élèves dont cinq élèves de CP (l'un bénéficie d'une AESH à temps complet) et de six élèves de CE1 (l'un ayant été maintenu). En arrivant dans cette classe, j'ai été surprise du niveau des élèves. En effet, l'AESH censée être là pour aider un des élèves de la classe, se retrouvait finalement à devoir aider la majeure partie de la classe car très peu étaient en mesure de se débrouiller seuls face, notamment, à la lecture de consignes ou encore à la compréhension des attendus de l'enseignante. La différence entre les onze élèves de la classe m'a frappée, aucun ne disposait des mêmes compétences pour faire face à l'école et ses attendus. En discutant avec l'enseignante en charge de la classe, une phrase m'a marquée. De fait, elle m'a indiqué « ils vivent tellement de choses compliquées dans leur vie de tous les jours, comment veuxtu qu'ils restent concentrés en classe ?! ». Cette phrase m'a, de fait, interpellée, puisque, après avoir détaillé certaines des problématiques des enfants, elle m'a indiqué qu'il était important de laisser une partie du quotidien aux portes de l'école pour que les élèves puissent réellement entrer dans un processus d'apprentissage. Toutefois, au vu des problématiques, cela n'est pas toujours possible et les élèves n'ont pas tous la même opportunité de s'inscrire dans un réel parcours scolaire.

III.4. Focus sur une classe de MS en zone urbaine

Cette année je suis allée découvrir la maternelle puisque j'ai la charge d'une classe de Moyenne Section comptabilisant vingt-huit élèves. J'ai pu me rendre compte que la maternelle est un réel témoignage des inégalités entre les élèves. De fait, ils ne partent pas tous du même point de départ autant d'un point de vue social qu'en termes de compétences. En maternelle, il est courant d'entendre les enseignants évoquer l'âge des enfants ainsi que leur date de naissance. Cela peut sembler surprenant mais finalement, on se rend compte qu'un élève né en début d'année n'en est pas au même stade de développement qu'un élève né en fin d'année. Cela est simple, les chercheurs spécialisés dans le développement enfantin l'ont tous déjà évoqué. Cependant, au-delà de ces étapes de développement qui rendent, de fait, les enfants en situation inégalitaires face à d'autres, l'aspect encore une fois social entre en corrélation.

Au sein de ma classe, les profils de mes élèves sont multiples. Certains n'ont pas comme langue maternelle le français, ils parlent donc une autre langue chez eux, ce qui, dans les faits, est très enrichissant. Toutefois, l'école se présente directement, pour eux, comme un lieu de difficultés

puisqu'ils ne parviennent pas à comprendre ce que l'on attend d'eux, du fait que cela soit énoncé dans une langue qu'ils ne maîtrisent pas encore. De plus, un élève présente des troubles autistiques ce qui pose des soucis face aux attendus. En effet, cette année il a surtout été question de l'intégrer au sein de la classe et de l'école et ensuite de lui proposer des éléments adaptés à ses besoins (en lui proposant du matériel différent ou des feuilles de couleurs par exemple). J'ai également dans ma classe une élève en mesure de décoder des mots, de ce fait, les tâches de reconnaissance de lettres initiales lui semblent alors dérisoires. Il m'a donc été indispensable de m'adapter aux besoins de chaque élève afin de proposer des situations-d'apprentissages répondant à leurs besoins (ni trop simples, ni trop complexes).

III.5. Focus sur une classe de CE2 en zone urbaine

Cette année de formation m'a également emmenée, lors de mon stage massé, dans une école de centre-ville, au sein d'une classe de CE2. Cette classe compte vingt-huit élèves dont une élève allophone, un enfant présentant des troubles du comportement, un enfant rencontrant des retards considérables du point de vue des apprentissages et une grande majorité d'élèves en difficulté notamment en mathématiques et en français. Là encore, les écarts entre chaque élève sont considérables et il est impossible de proposer la même chose à faire à tous les élèves. La différenciation est la solution que j'ai trouvée pour permettre à chacun d'arriver à l'objectif final. Prenons un exemple, pour l'apprentissage de la multiplication à un chiffre posée. Un groupe de quatre élèves est parvenu directement à comprendre la technique opératoire et à réaliser de multiples calculs. L'autre partie de la classe n'a, elle, pas assimilée la procédure. Pour accéder à l'objectif final, j'ai dû aménager les moyens d'y parvenir. De fait, certains élèves ont dû détailler le calcul en incluant plusieurs couleurs afin de matérialiser les différentes étapes. D'autres ont d'abord dû décomposer le nombre multiplié, par exemple dans 38 × 3, ils ont dû décomposer 38, c'est-à-dire 30 + 8, afin de comprendre qu'il faut faire 3×8 puis 3×30 . Dans cette situation, les élèves sont en situation inégalitaire face aux savoirs mais la différenciation permet à chacun d'y accéder à sa manière. Pour l'instant, les élèves ont accédé à l'objectif qui était de connaître et d'utiliser la technique opératoire de la multiplication à un chiffre. Cependant, l'acquisition est fragile pour certains et quand il s'agira de passer à une multiplication à deux chiffres, l'écart entre les élèves risque de s'accroître davantage.

Néanmoins, au-delà de la différenciation que je mets en place au sein de la classe, un autre questionnement se pose quant à la présence du RASED au sein de l'école. De fait, pendant cette

même séquence sur les multiplications, plusieurs de mes élèves, déjà en difficulté sur la découverte de cette opération, doivent aller travailler avec le RASED pour revoir des éléments non acquis jusqu'à présent. Cela est une chance pour eux, ils ont la possibilité d'avoir plus de temps pour assimiler les apprentissages de l'année. Toutefois, ils prennent du retard sur d'autres choses, ici la technique opératoire de la multiplication puisqu'ils n'assistent pas à l'intégralité des séances sur ce thème. Cela questionne donc, encore une fois, les remédiations apportées aux élèves à l'école.

III.6. Bilan des observations

Les différents contextes dans lesquels j'ai pu m'insérer m'ont réellement convaincue de l'intérêt de questionner les inégalités au sein du système éducatif. En effet, peu importe le contexte de classe, l'emplacement géographique ou les situations sociales des élèves les inégalités sont au cœur des classes d'où la réflexion que je souhaite mener sur ce sujet. Néanmoins, les inégalités territoriales sont fortes et il me semble difficile de parler d'égalité des chances quand, certains peuvent sortir de l'école et se divertir en dehors de celle-ci tandis que d'autres doivent s'occuper de leur famille et des tâches quotidiennes.

III.7. Questionnement et hypothèses de recherche

A l'issue de ces nombreuses observations, ma vision a évolué. C'est pourquoi, cet objet d'étude, l'égalité des chances amène à se questionner sur de nombreux éléments concrets que l'on retrouve au sein des classes. Cela amène notamment un questionnement sur les dispositifs de remédiation, tels que le RASED, les AESH ou encore la différenciation, mis en place qui me semble fondamental puisqu'ils admettent des avantages mais également des désavantages du point de vue des élèves. De fait, sont-ils toujours pleinement bénéfiques ? Quand mettre en place de la remédiation ? Comment la mettre en œuvre ? Ou encore pour qui la mettre en œuvre ?

La problématique générale sur laquelle je vais tenter de me questionner est la suivante : La différenciation est-elle un moyen de parvenir à une école plus égalitaire ?

J'ai retenu trois hypothèses pour répondre à cette problématique. Dans un premier temps, je suppose que les enseignants utilisent la différenciation dans leur classe. Toutefois, je pense qu'ils ne sont pas conscients de l'impact qu'elle peut avoir sur leurs élèves et que cette dernière est une solution pour parvenir à amener les élèves sur un plan d'égalité. Dans un second temps, je suppose également que la différenciation n'est pas utilisée de la même manière selon les enseignants. Je

conçois qu'en fonction des contextes personnels de vie des enseignants, ces derniers ne perçoivent pas la différenciation de la même manière et donc ne l'utilisent pas également. Enfin, je pose une dernière hypothèse. Selon moi, les enseignants ne savent pas toujours comment mettre en place de la différenciation au sein de leur classe, les formations dispensées au cours de leur carrière ne leur permettraient pas d'aborder pleinement cette question de la différenciation.

IV. Interrogeons les pratiques enseignantes

Cette recherche a débuté par une phase théorique dans laquelle j'ai souhaité faire un point sur le système éducatif et son histoire. J'ai ensuite décidé de partir sur le terrain en commençant des observations que j'ai réalisé en classe. Ces dernières étaient opaques puisque les observés n'avaient pas conscience que je les observais. Maintenant, nous allons effectuer une investigation plus transparente, en interrogeant directement des enseignants.

IV.1. Présentation de la méthode d'investigation

Dans l'objectif de questionner les remédiations possibles et mises en place au sein des classes, j'ai choisi d'utiliser un questionnaire. Dans un second temps, j'utiliserai les réponses de ce questionnaire afin de poursuivre ma réflexion.

IV.1.1. La méthode d'investigation

L'enquête par questionnaire est un outil méthodologique d'observation qui admet un assemblage de questions de nature diverses mais se succédant de manière logique et structurée. C'est une méthode quantitative de recueil d'informations visant à obtenir des données statistiques quantifiables et comparables. Pour que cet outil soit utilisable, il est nécessaire d'avoir un échantillon relativement conséquent afin que les réponses obtenues soient représentatives. Cet outil comporte de nombreux avantages. De fait, il est simple à mettre en place, les résultats sont également faciles à récolter. De plus, le thème du questionnaire peut-être de toutes sortes.

L'objectif de cette méthode d'investigation est d'observer, d'analyser et enfin de comprendre un comportement ou un processus. Ce questionnaire doit suivre un premier temps de recherche et notamment de questionnement, réalisé en amont en vue de traduire des éléments précis et spécifiques auxquelles une catégorie de personnes doit répondre. Les résultats obtenus sont donc sous forme statistiques mais doivent néanmoins subir une phase d'interprétation afin d'être replacés dans leur contexte et d'être expliqués.

IV.1.2. Présentation du questionnaire utilisé

Le questionnaire que j'ai créé s'intitule « La différenciation dans les classes » puisqu'en effet, mon objectif principal était de questionner cette différenciation utilisée ou non au sein des classes par les enseignants. L'introduction du questionnaire ¹¹ place les enseignants dans le contexte puisque je précise rapidement la visée de ce questionnaire qui est d'interroger la gestion de l'hétérogénéité au sein des classes. J'ai choisi de créer mon questionnaire sur un logiciel en libre accès intitulé « Google forms ». Ce choix a été d'ordre pratique, le logiciel est très simple d'utilisation et les résultats apparaissent instantanément une fois une réponse déposée. De plus, étant un logiciel « Google », il m'a suffi de partager un lien URL sur plusieurs groupes d'enseignants et ils n'avaient qu'à cliquer sur le lien pour répondre à mon questionnaire.

Ce questionnaire est présenté de manière standard, je demande aux enseignants de répondre à des questions fermées dichotomiques (oui / non) associées à des questions ouvertes (Si non, pourquoi ?) ainsi qu'à des questions fermées multiples afin d'obtenir des informations sur les pratiques utilisées dans les classes en termes de différenciation. Toutes les questions proposées ne sont pas obligatoires, c'est pourquoi j'ai parfois des questions avec un peu moins de réponses.

IV.2. Les réponses

Ce questionnaire¹² a suscité un intérêt puisque 146 enseignants y ont répondu. L'intégralité des individus qui ont répondu sont des enseignants du premier degré.

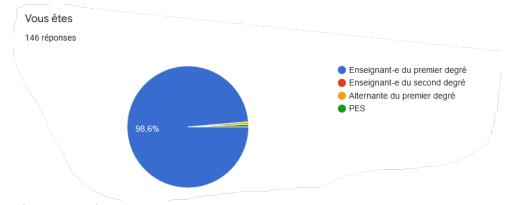


Figure 1: Qui êtes-vous?

Toutefois, le contexte d'exercice des personnes sont très divers. En effet, 41,1 % enseignent dans une zone urbaine face à 31,5 % dans une zone rurale (certains ne se sont pas prononcés). De plus,

BINDEL Léa

¹¹ L'introduction du questionnaire est présentée en annexe 5.

¹² Le questionnaire est présenté en annexe 6.

les enseignants exerçant en REP, REP+ ou équivalent REP sont 24 %. Ainsi, les contextes d'exercices sont différents, ce qui permet d'avoir un panel de réponses variées en fonction des situations que nous évoquions précédemment.



Figure 2: Où exercez-vous?

Par la suite, l'expérience me semblait une question fondamentale puisque, selon moi, un jeune enseignant avait plus de difficultés à cerner les besoins de chaque élève et donc pouvait potentiellement ne pas différencier au sein de sa classe, à l'inverse d'un enseignant plus expérimenté qui serait plus en mesure de discerner les besoins de chacun. J'ai donc choisi de les interroger en séparant les néo-enseignants, les enseignants avec un peu d'expérience (entre 1 et 10 ans) et les enseignants expérimentés (plus de 10 ans). De fait, 37,7 % sont des néo-enseignants soit 55, 33,6 % ont un peu d'expérience soit 49 individus et donc 28,8 % sont plus expérimentés ce qui représente 42 personnes.



Figure 3: Depuis combien de temps exercez-vous?

Afin d'entrer pleinement dans le sujet, j'ai décidé de demander aux enseignants s'ils utilisaient la différenciation au sein de leur classe. La réponse est quasi-unanime puisque 99,3 % déclare différencier c'est à dire 145 individus sur 146. Le diagramme témoigne de cette unanimité.

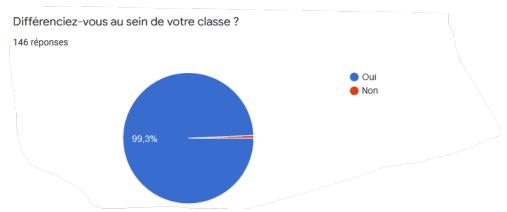


Figure 4: Différenciez-vous au sein de votre classe?

Nous questionnions préalablement l'utilité de celle-ci. Et bien, 13,1 % déclarent qu'elle n'est pas utile pour tous les élèves c'est-à-dire 19 enseignants. Par corollaire, j'ai souhaité questionner l'efficacité de la différenciation, et 40,4 % estiment qu'elle n'est pas toujours efficace ce qui équivaut à 59 enseignants.



Figure 5: La différenciation est-elle toujours efficace selon vous?

En réalisant mon questionnaire, j'avais anticipé ces réponses négatives, et je souhaité évidemment savoir d'où venaient-elles, d'où ma question « Si non, pourquoi ? ». Les 50 réponses à cette question sont très riches et permettent d'éclairer mes questionnements. Certaines réponses s'accordent avec mes observations. En effet, il est possible de regrouper les réponses en dix grandes catégories.

Tableau 1: La différenciation n'est pas toujours efficace car :

| Les dix catégories | Réponses corres- pondantes |
|--|-------------------------------|
| Pas assez de temps, de recul, de matériel | 3 |
| Pas utile pour les élèves, juste besoin de plus de temps | 4 |
| Complaisance dans la différenciation et donc manque d'investissement et perte de motivation | 7 |
| Les élèves ne sont pas disponibles aux apprentissages | 2 |
| Elle n'est pas suffisante, il y a besoin d'aides extérieures (exemples : suivi médical ou RASED) | 12 |
| Elle crée trop d'écarts dans la classe | 1 |
| Les élèves n'arrivent jamais au même niveau que leurs camarades | 1 |
| Les enseignants ne sont pas assez formés et donc les enseignants sont « dépassés » | 5 |
| Les propositions ne sont pas toujours adaptées aux réels besoins des élèves | 11 |
| Impossible à certains moments | 4 |

J'avais anticipé le fait que certains enseignants expliquent que la différenciation n'est pas efficace puisqu'elle entraîne des écarts entre les élèves. Les 146 sondés ont répondu à cette question. Trois catégories sont apparues dans les réponses, certains sont convaincus qu'elle n'entraîne pas plus d'écarts, que le but est bien de les réduire. D'autres sont persuadés que malheureusement, si, la différenciation creuse les écarts mais que sans ça, certains élèves ne pourraient s'en sortir. Enfin, certains estiment que toutes façons les écarts sont déjà présents au sein de la classe et qu'il faut faire avec.

Tableau 2: La différenciation n'entraîne-t-elle pas des écarts encore plus importants entre les élèves ?

| | Réponses correspondantes |
|-------------------------------|--------------------------|
| Non | 100 |
| Si | 40 |
| Les écarts sont déjà présents | 6 |

J'ai également souhaité sonder les participants sur les formes de différenciation utilisées. Ces dernières sont multiples mais certaines configurations semblent être privilégiées. En effet, les

enseignants différencient en mettant en place, par exemple, de la simplification des tâches pour une majeure partie des enseignants ainsi que de la complexification des tâches. Il apparaît également que les enseignants différencient en proposant des tâches, des supports, des actions ainsi que des évaluations différentes. Les intervenants extérieurs sont également sollicités par ces enseignants pour pratiquer de la différenciation.

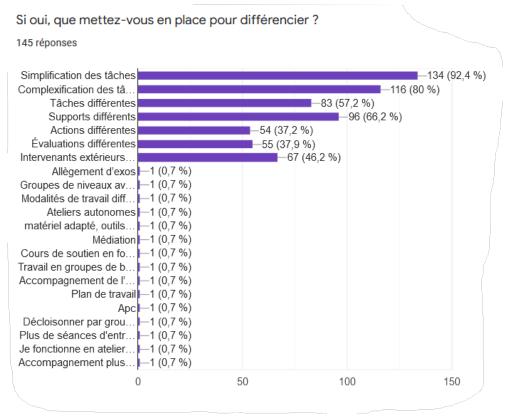


Figure 6: Que mettez-vous en place pour différencier?

La formation était également une question importante puisque les échos dans les écoles sur ce sujet témoignent d'une volonté de formation ou au moins d'une reconnaissance d'un besoin pour comprendre et mettre en place de la différenciation au sein de sa classe. Les réponses ici sont flagrantes puisque 82,2 % des sondés estiment ne pas être formé pour différencier efficacement soit 120 personnes contre 17,8 % soit 26 individus.

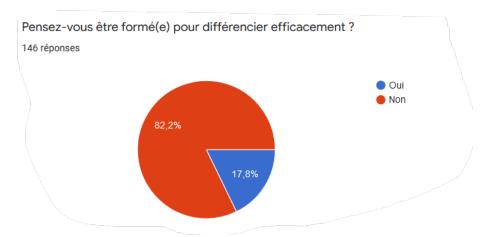


Figure 7: Pensez-vous être formé(e) pour différencier efficacement ?

J'ai souhaité terminer ce questionnaire en laissant libre cours à la parole de chacun, si ces derniers avaient envie d'ajouter quelque chose. De fait, 40 personnes ont poursuivi les explications ou ont simplement donné leur avis sur la différenciation.

IV.3. Que nous disent ces réponses ?

Ces réponses ne sont pas très positives, en tout cas, elles laissent penser qu'il y a un réel souci dans la compréhension de la différenciation. En effet, nous avons définis précédemment ce qu'était la différenciation, néanmoins, les réponses enseignantes témoignent d'une ignorance quant à sa définition, son origine et ses pratiques malgré le fait que enseignants ont cette volonté d'aider les élèves au mieux à entrer dans les apprentissages. Cependant, les réponses permettent de percevoir de nombreuses manières de différencier au sein des classes, elles laissent également entrevoir une volonté de s'adapter au plus près des besoins de chaque élève. En effet, la différenciation est entendue d'un point de vue des élèves en difficulté pour qui les enseignants proposent, entre autres, des simplifications de tâches mais également pour des élèves en avance pour qui les enseignants proposent au contraire de la complexification de tâches. Cette subtilité n'en est pas une puisqu'il est courant d'entendre parler de différenciation que dans le premier cas c'est-à-dire pour aider les enfants en difficulté et rarement dans le second pour donner plus à des enfants qui ont déjà acquis les objectifs.

Toutefois, l'efficacité de la différenciation est remise en cause par certains, tout comme son utilité. Les enseignants sont nombreux à constater qu'elle entraîne également des écarts conséquents entre les élèves d'une même classe puisque certains avancent tandis que d'autres s'évertuent à suivre les apprentissages sans prendre un retard considérable.

D'autres collègues sont plus positifs et estiment que la différenciation est un besoin essentiel dans une classe et que les écarts constatés entre les élèves ne sont pas un souci, pour eux, chacun doit avancer à son rythme sachant que le principal étant d'arriver à l'objectif d'apprentissage ou aux attendus de fin de cycle.

Dans tous les cas, l'importante proportion d'enseignants ayant répondu qu'ils pensaient ne pas être assez formés pour différencier efficacement témoignent d'une nécessité de formation à l'échelle nationale pour permettre à chaque professionnel de l'éducation d'être en mesure d'accompagner chaque apprenant, en respectant ses besoins et son rythme.

IV.4. Limites de mon enquête

Cette méthode d'investigation m'a permis de recueillir de nombreuses réponses d'enseignants étant sur le terrain. Toutefois, l'interprétation des résultats est plus complexe puisque certes, toutes les questions posées ne sont pas fermées, cependant, quelques mots ne peuvent exprimer pleinement le ressenti d'une personne. Je me retrouve alors quelque peu frustrée à ce moment de ma recherche puisque j'aimerais en savoir davantage sur ces enseignants qui m'ont répondu et qui m'ont donné leur avis sur la différenciation.

Conclusion

Cet écrit avait pour ambition de repérer les lacunes inhérentes au système éducatif français et de comprendre les mesures mises en place par l'institution pour pallier ces dernières.

Il a fallu dans un premier temps revenir sur le système éducatif et plus particulièrement sur son histoire qui permet de comprendre où nous en sommes aujourd'hui. Un détour lexicographique a permis de définir les termes clés de cette recherche.

Ensuite, un regard scientifique a amené à prolonger les questionnements initiaux et à approfondir les lacunes relevées préalablement au sein de l'institution et même, de la société. Dans cette même logique, les propositions de l'Éducation Nouvelle sont venues répondre à certains besoins qu'avait l'institution à un moment donné.

Afin de ne pas attaquer l'institution, une compilation des propositions institutionnelles a permis de témoigner une volonté de l'État de pallier ces inégalités dans un souhait d'égalité des chances.

D'autre part, une place au terrain a été construite afin de constater réellement les différences inter-individuelles et inter-établissements au sein des écoles françaises au travers d'observations.

Enfin, les pratiques enseignantes ont été interrogées grâce à un questionnaire afin de comprendre plus finement la réalité au sein même des classes.

Ce travail de recherche se voulait principalement historique et sociologique, afin de débuter concrètement une exploration sur le système éducatif. J'avais comme projet de questionner attentivement les notions de mérite ainsi que d'égalité des chances. Toutefois, mes recherches et mes lectures m'ont permis de comprendre que questionner les pratiques (et pour ainsi dire le terrain) était primordial afin d'interroger ma propre pratique professionnelle. C'est pourquoi, la différenciation est apparue comme un moyen d'interpeller les pratiques enseignantes pour pallier les inégalités présentes au sein des classes.

Différencier est un élément indispensable du métier d'enseignant. De nombreuses paroles d'enseignants l'indiquent, j'ai choisi d'en relever deux 13 qui m'ont marquée : « Je crois que tout enseignement est différenciation » et « On doit concevoir les différences comme une richesse ». Ces

¹³ Réponses données par des enseignants dans la dernière question du questionnaire « Avez-vous d'autres choses à dire concernant la différenciation ? ».

deux témoignages admettent une vision plutôt positive de la différenciation alors que les réponses en général le sont moins. En effet, la différenciation est souvent perçue comme une pratique à mettre en œuvre, certes, mais surtout comme une pratique chronophage nécessaire pour permettre à un maximum d'enfants d'accéder aux savoirs et aux apprentissages.

De plus, les enseignants ont une vision plutôt commune de la différenciation. Tous s'accordent sur le fait qu'elle permet l'adaptation aux besoins des élèves, cependant, ces derniers n'ont pas réellement conscience de son histoire et de ce qu'elle est réellement dans les faits.

Ce mémoire ne présente pas une vision unique de la différenciation. En effet, il s'agit d'un point de recherche qui m'a permis, tout au long de cette année, de m'interroger sur les pratiques enseignantes et notamment sur ma pratique et de les confronter entre elles. Au travers des échanges, de l'analyse des réponses à mon questionnaire et de mes observations, j'ai essayé de trouver des méthodes me permettant de rendre ma pratique plus efficace en la remettant régulièrement en question.

Si l'on revient à mon questionnement initial ainsi qu'à mes hypothèses de recherche, il est possible d'y observer un lien. En effet, mes trois hypothèses sont vérifiées grâce à cette investigation. De fait, les enseignants utilisent la différenciation au sein de leur classe mais ne visualisent pas toujours l'impact positif qu'elle permet d'avoir, notamment sur le plan de l'égalité entre les élèves. De plus, la différenciation est utilisée par beaucoup d'entre eux de la même manière, toutefois, certains innovent et mettent en place des propositions pédagogiques diverses dans le but de différencier leur enseignement. Enfin, la question de la formation est un fait marquant dans les témoignages des enseignants. Nombreux sont ceux qui aimeraient accompagner davantage leurs élèves mais le font, à défaut de formations et de connaissances sur ce sujet, du mieux qu'ils peuvent.

Ainsi, les inégalités au sein du système éducatif sont nombreuses, elles ne sont pas nécessairement du fait de l'institution, cependant, en tant qu'enseignant, il est de notre devoir de permettre à tous les élèves d'accéder aux savoirs en proposant les chemins nécessaires pour y parvenir. La différenciation semble un début de réponse pour pallier les inégalités chez nos élèves et nous laisse penser qu'elle nous permettra de tendre vers une école plus égalitaire. Toutefois, elle doit s'insérer dans un enseignement plus général permettant à tous de s'inscrire dans une visée d'apprentissage et de bien-être à l'école.

Bibliographie

Ouvrages imprimés

Garnier, B. (2017). Les grands enjeux du système éducatif français - 2e éd. - Concours et métiers de l'éducation : Concours et métiers de l'éducation (Je prépare) (French Édition). DUNOD.

Legrand, L. (1986). La différenciation de la pédagogie. Éditions du Scarabée.

Rey, A. (2013). A l'école des compétences. La Découverte.

Chapitre dans un ouvrage imprimé

Léon, A. & Roche, P. (2018). Chapitre V. Les luttes scolaires et les progrès de l'éducation populaire au XIXe siècle (1815-1875). Dans : Antoine Léon éd., *Histoire de l'enseignement en France* (pp. 70-87). Paris cedex 14, France : Presses Universitaires de France.

Rapports imprimés

Moisan, C., & Simon, J. (1997). Les Déterminants de la réussite scolaire en zone d'éducation prioritaire (n° 1997-01). Documentation Française Paris.

Assemblée générale des Nations unies. (1948). Déclaration universelle des droits de l'Homme (217 [III] A). Paris.

Travaux universitaires

Wiederkehr, V. (2015). L'idéologie méritocratique dans le système éducatif : un élément de reproduction sociale ? https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02013553

Articles de périodiques électroniques

Bautier, É. (2015). REY Bernard. La notion de compétence en éducation et formation. Enjeux et problèmes: Bruxelles: De Boeck, coll. « Le point sur... Pédagogie », 2014, 112 p.. Revue française de pédagogie, 191(2), 148-149. https://doi.org/10.4000/rfp.4798

Brown, P. & Duru-Bellat, M. (2010). La méritocratie scolaire : Un modèle de justice à l'épreuve du marché. *Sociologie*, vol. 1(1), 161-175. https://doi.org/10.3917/socio.001.0161

Chatelain, F. (1922). Les principes de l'Éducation Nouvelle. L'école nouvelle française, 1-36.

BINDEL Léa

- Chauvel, L. (2004). L'école et la déstabilisation des classes moyennes. Éducation et sociétés, 14(2), 101-118. https://doi.org/10.3917/es.014.0101
- Draelants, H. (2018). « Le mérite n'existe pas » : Critique d'une vulgate sociologique. *Le Débat*, 202(5), 176-183. https://doi.org/10.3917/deba.202.0176
- Fleury, M., & Valmary, P. (1957). Les progrès de l'instruction élémentaire de Louis XIV a Napoléon III, d'après l'enquête de Louis Maggiolo (1877-1879). *Population*, 12(1), 71-92. https://doi.org/10.2307/1525321
- Gutierrez, L. (2011). État de la recherche sur l'histoire du mouvement de l'éducation nouvelle en France. *Carrefours de l'éducation*, n° 31(1), 105-136. https://doi.org/10.3917/cdle.031.0105
- Lenoir, R. (2004). Espace social et classes sociales chez Pierre Bourdieu. *Sociétés & Représentations*, 17(1), 385. https://doi.org/10.3917/sr.017.0385
- Moldoveanu, M., Grenier, N., & Steichen, C. (2017). La différenciation pédagogique : représentations et pratiques rapportées d'enseignantes du primaire. *Articles*, 51(2), 745-769.
- Van Lint, S. (2016). La notion de compétence et son évaluation. *Technologie*, 202, 30-33. https://eduscol.education.fr/sti/sites/eduscol.education.fr.sti/files/ressources/techniques/

9999/9999-202-p30.pdf

Sites web consultés

- Cnesco (2016). Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités sociales et migratoires ? Rapport scientifique. http://www.cnesco.fr/fr/inegalites-sociales/
- CNRTL (s.d.) *Mérite : Définition de mérite*. CNRTL. Consulté sur https://www.cnrtl.fr/definition/m %C3%A9rite
- INSEE. (2020). *Mobilité sociale France, portrait social* | *Insee*. INSEE. https://www.insee.fr/fr/statistiques/4797592?sommaire=4928952#graphique-Figure1 radio1
- Miller, M. (2019). La méritocratie est la « bonne conscience des gagnants du système ». *Le Monde.fr.* https://www.lemonde.fr/campus/article/2019/02/05/la-meritocratie-est-labonne-conscience-des-gagnants-du-systeme_5419241_4401467.html
- Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. (2013). Le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation. https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753
- Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports Direction générale de l'enseignement scolaire. (2020). La politique de l'éducation prioritaire : les réseaux d'éducation prioritaire REP et REP +. Consulté à l'adresse : https://eduscol.education.fr/1028/la-politique-de-l-education-prioritaire-les-reseaux-deducation-prioritaire-rep-et-rep

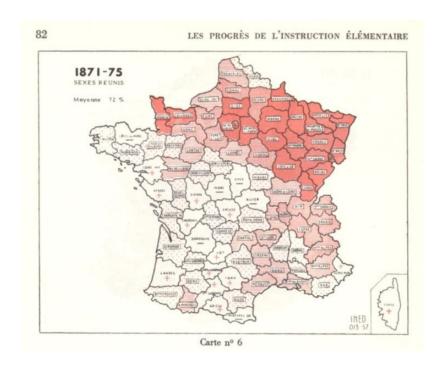
- Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. (2015). Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Consulté à l'adresse : https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-deculture-12512
- Ministère de l'éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. (2020). *Loi sur l'instruction primaire Loi Guizot du 28 juin 1833*. Consulté à l'adresse : https://www.education.gouv.fr/loi-sur-l-instruction-primaire-loi-guizot-du-28-juin-1833-1721
- Ministère De L'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. (2017). *Mise en œuvre de la différenciation pédagogique*. Eduscol. Consulté à l'adresse : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reussite/39/9/RA16_C2_FRA_DifferenciationCP_843399.pdf
- Sénat. (2013). Rapport d'informations (No 737). https://www.senat.fr/rap/r12-737/r12-7371.pdf
- SNUipp FSU. (2019). L'école en 2019 : Panorama chiffré. *Snuipp FSU Des idées qui font l'école*. https://www.snuipp.fr/system/resources/W1siZiIsIjIwMTkvMDgvMjMvMzkyYjNmZzcz MF9Eb3NzaWVyXzIwMTlfMmVfcGFydGllLnBkZiJdXQ/Dossier%202019%202e %20partie.pdf

Annexes

Annexe 1 : Carte n°5 enquête Maggiolo

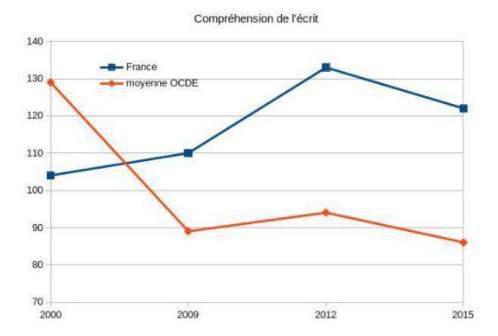


Annexe 2 : Carte n°6 enquête Maggiolo

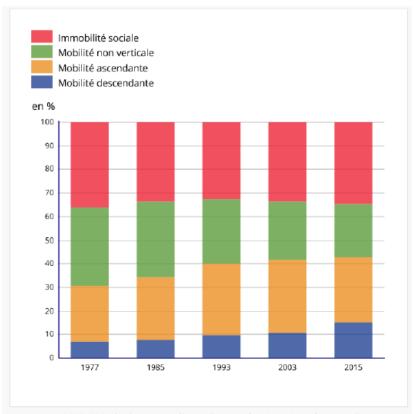


Annexe 3 : Graphique sur l'écart des performances aux évaluations PISA en fonction de l'origine sociale en compréhension de l'écrit

Ecart de performance aux évaluations PISA en fonction de l'origine sociale



Annexe 4 : Mobilité sociale pour les hommes en comparaison à leur père observée de 1977 à 2015



Lecture : en 2015, 65 % des hommes relèvent d'une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père, 28 % ont connu une mobilité ascendante.

Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : insee, enquêtes Formation et qualification professionnelle (FQP) 1977, 1985, 1993, 2003 et 2014-2015.

Annexe 5: Introduction du questionnaire

La différenciation dans les classes

Bonjour, étudiante en Master 2 MEEF et PES au sein d'une classe, je me permets de venir questionner les pratiques de classe.

Face à l'hétérogénéité de vos élèves, comment faites-vous dans vos classes ?

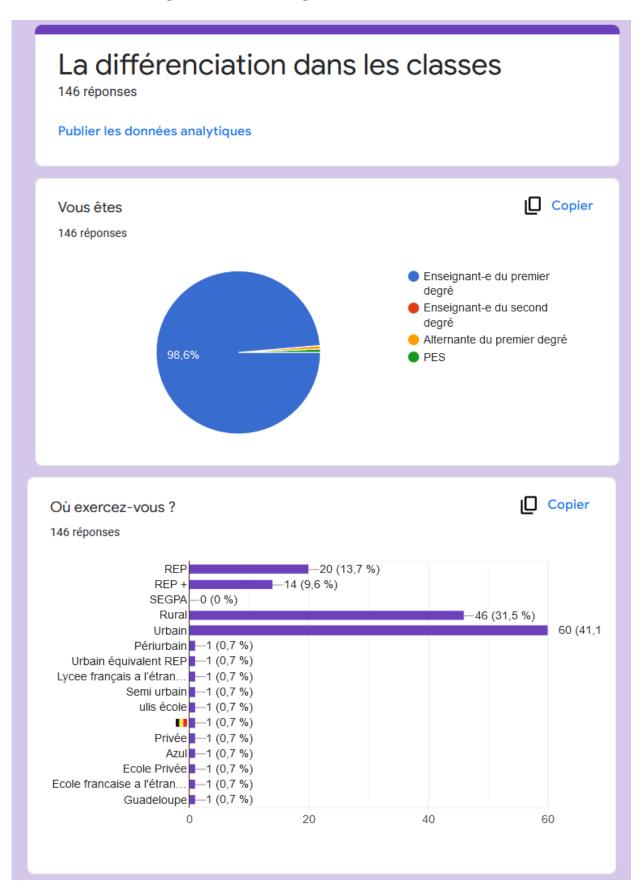
Annexe 6 : Questionnaire

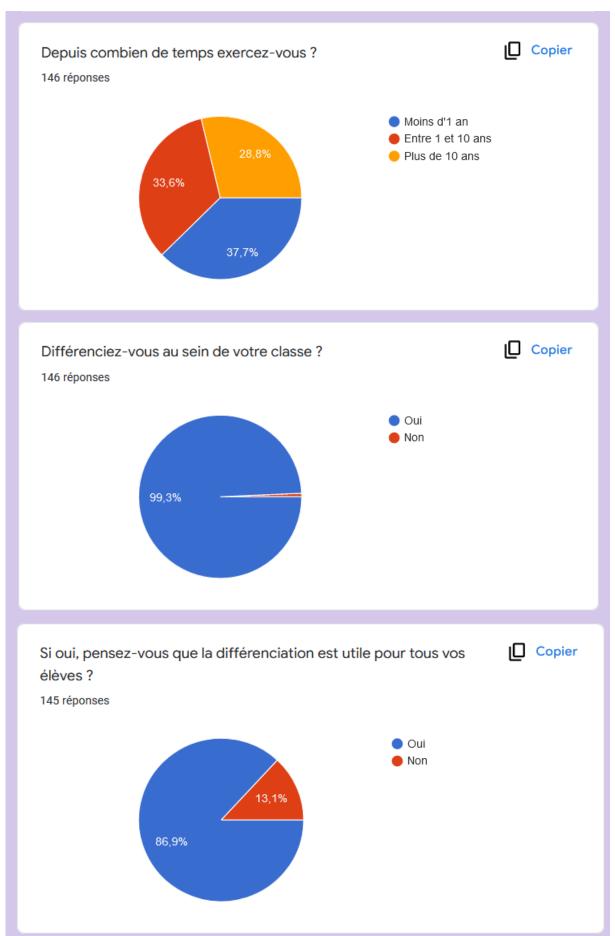
| Bonjour, étudi pratiques de d | ante en Master 2 MEEF et PES au sein d'une classe, je me permets de venir questionner les classe. |
|----------------------------------|---|
| Face à l'hétéro | ogénéité de vos élèves, comment faites-vous dans vos classes ? |
| Vous êtes | |
| Enseigna | nt-e du premier degré |
| Enseigna | nt-e du second degré |
| O Autre | |
| | |
| Dù exercez-vo | ous ? * |
| REP | |
| REP + | |
| SEGPA | |
| Rural | |
| Urbain | |
| Autre | |
| | |
| Depuis combi | en de temps exercez-vous ? * |
| Moins d'1 a | n |
| Entre 1 et 1 | O ans |
| Plus de 10 | |

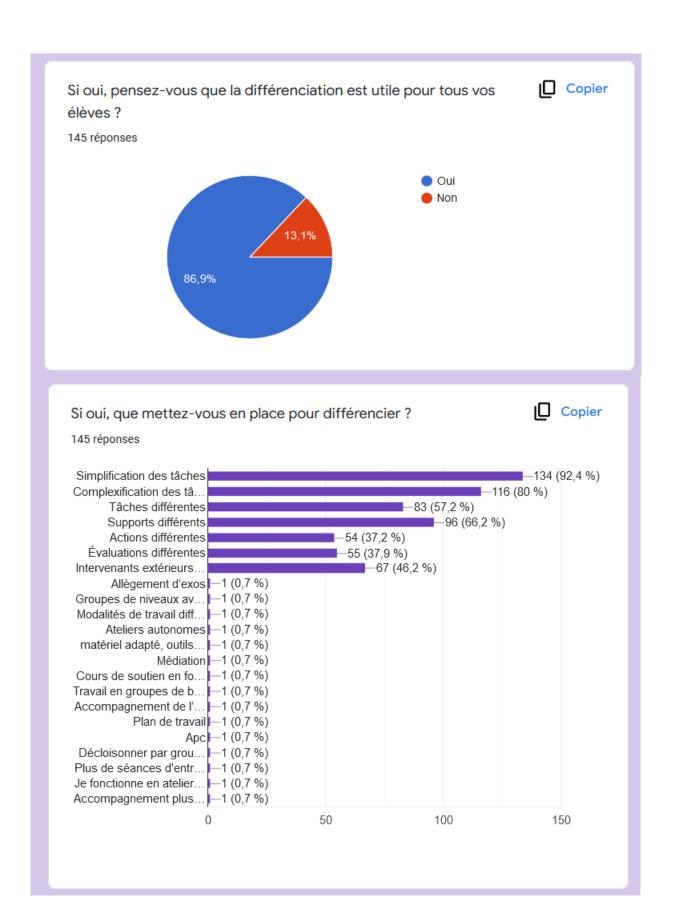
| Différenciez-vous au sein de votre classe ? * |
|---|
| Oui |
| ○ Non |
| Si oui, pensez-vous que la différenciation est utile pour tous vos élèves ? Oui Non |
| Si oui, que mettez-vous en place pour différencier ? |
| |
| Simplification des tâches |
| Complexification des tâches |
| Tâches différentes |
| Supports différents |
| Actions différentes |
| Évaluations différentes |
| Intervenants extérieurs : RASED / AESH |
| Autre |

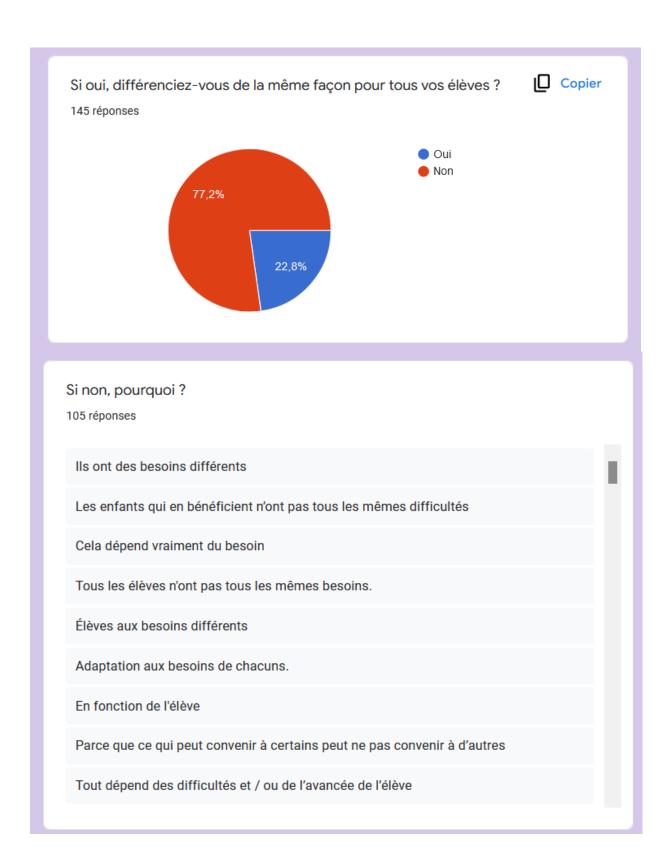
| Si oui, différenciez-vous de la même façon pour tous vos élèves ? Oui Non |
|---|
| Si non, pourquoi ? Réponse courte |
| La différenciation est-elle toujours efficace selon vous ? * Oui Non |
| Si non, pourquoi ? Réponse courte |
| La différenciation n'entraine t-elle pas des écarts encore plus importants entre les élèves ? * Réponse courte |
| Pensez-vous être formé(e) pour différencier efficacement ? * Oui Non |
| Avez-vous d'autres choses à dire concernant la différenciation ? Réponse longue |

Annexe 7 : Réponses au questionnaire









En fonction des besoins de chacun

Il faut s'adapter aux besoins de chaque élève

Je differencie en fonction des besoins de chacun

Je différencie selon les besoins de mes élèves

Selon leurs difficultés

Je complexifie ou simplifie. J'aide ou non. J'autorise les doc ou non...

Cela dépend des besoins de chacun, tous n'ont pas besoin de la même différenciation

Je différencie en fonction des besoins de chacun

Je prends en compte les besoins de chaque élève.

Tous n'ont pas les mêmes besoins

Tout dépend de la difficulté de l'élève : à l'oral, à l'ecrit

J'adapte m'a différenciation en fonction de l'élève et de ses besoins. Pour une même compétence travailler je peux complexifier l'activité pour un élève et facilité la même activité pour un élève en difficulté en lui proposant également un etayage

J'essaye d'adapter au maximum selon l'élève

La différenciation est adaptée aux profils d'élèves

Certains élèves ont des difficultés pour écrire vite par exemple, lui proposé des exercices plus court ne l'aiderait pas, il vaut mieux lui proposer une activité différente (coloriage ou reliage par exemple)

Certains eleves ont besoin d aide materiel ou d activite en plus alors que d autres ont besoin d etre guide par un adulte

Tous les élèves n'ont pas besoin de la même différenciation

Pas les mêmes difficultés /profils

Tout dépend de l'élève. Est-ce qu'il est en difficulté ou est-ce que justement il est en réussite ? Quelles sont ses forces ? Sa manière d'apprendre ? De travailler ? De retenir ? Etc. C'est propre à chaque élève.

Tous les élèves n'ont pas les mêmes besoins

Selon leur capacite de concentration

Tout dépend des besoins de chacun

Fonction des besoins

Il faut s adapter aux enfants et ils n ont pas les mêmes besoins (retard dans les apprentissages . Troubles autistiques ..

Tout dépend du domaine concerne et de l'enfant

Chacun nécessitent des besoins différentes

Les besoins des élèves ne sont pas les mêmes.

Chacun a des besoins différents

Cela dépend des notions abordées

différenciation selon les besoins

Pas nécessaire pour tous justement

Les activités sont adaptées au niveau des élèves après évaluation diagnostique.

cela dépend des besoins de chacun et dans quels domaines ils éprouvent ces besoins

Pour m adapter au plus près des besoins des élèves

Pour s'adapter aux problématiques de chacun

Ils n'ont pas les mêmes besoins, notamment en langage

Cela dépend de leurs difficultés

besoins éducatifs différents

Chaque élève est different et requiert une attention différente zvec des besoins differents

Les difficultés sobt différentes et variées

En fonction des capacites de l'élève

Selon les besoins

Prend trop de temps

Chacun a sa problématique. Par exemple, je differencie de la même manière en graphisme pour les qq élèves qui sont en difficultés dans ce domaine, mais dans d'autres domaines j'adapte les difficultés en fonction des profils...

Les enfants n'avancent pas au même rythme, la différenciation est basée sur plusieurs critères: il faut connaître les enjeux en classe de maternelle. Bien observer les enfants, pour avoir une idée précise sur le profil de chaque enfant, ses besoins, ses potentialités etc..

Les besoins ne sont pas les mêmes

Ça dépend du niveau de chacun

Car ils n'ont pas besoin de la même différenciation

Parce que les besoins de chacun ne demandent pas la même différenciation

Les enfants autonomes et sans difficultés demandent moins de différenciation. Pour les élèves qui ont des difficultés, il faut d'abord repérer " le problème " pour pouvoir tenter d'y répondre.

Chaque élève a des difficultés différentes, et de ce fait des besoins différents.

Différenciés en fonction de leur niveau et de leur évolution.

Tous n ont pas les mêmes besoins

Pas les mêmes difficultés

Selon les besoins des élèves.

Je m'adapte a chaque enfant

Je différencie selon les besoins de chacun. Chaque élève a des attentes et besoins différents, ce qui demande une différenciation adaptée à chacun.

Selon la difficulté de l'enfant

La différenciation implique une individualisation

Justement parce qu'ils sont différents et n'ont pas les mêmes besoins de differenciation

Adapter les besoins à chaque élève

Chaque élève est différent

Parce qu'ils n'ont pas tous les mêmes capacités et besoins

ils sont tous différents et n'ont pas les mêmes capacités et la même motivation

Chacun a ses propres besoins

Par e que les besoins sont différents. Certains ont des exercices en moins, d'autres moins complexes, d'autres plus complexes, d'autres ont besoin de plus d'exercices parce qu'ils travaillent vite et sont demandeurs...certains ont du matériel de manipulation...

Ils' ont des besoins différents

Je m'adapte a chaque eleve

Car ils n'ont pas tous les mêmes besoins

Cela dépend des difficultés de l'enfant ou de ses excellentes compétences. Un enfant n'est pas « mauvais « ou bon partout. Il peut réussir dans un domaine et pas dans un autre. D'où l'importance de l'évaluation et du regard observateur de l'enseignant

Je m'adapte à chaque enfant

Pour répondre aux besoins de chacun, être dans la Zone Proximale de Développement du chaque élève

Pour adapter Les notions en fonction des compétences de cgacyb

La différenciation dépend de chaque élève.

Pour certains meme tache que les autres mais un peu simplifié ou complexifie, pour d'autres des tâches complètement différentes voire du « niveau » inférieur par exemple travail de PS pour un enfant en Ms dans une classe de PS-MS

Certains élèves ont besoin d'adapter le matériel, de manipuler davantage par exemple, alors que d'autres vont à leur rythme, plus ou moins vite que les autres. J'adapte les supports mais aussi les activités en elles mêmes.

Besoins différents

En fonction du profil

Cela depend des besoins de l'élève

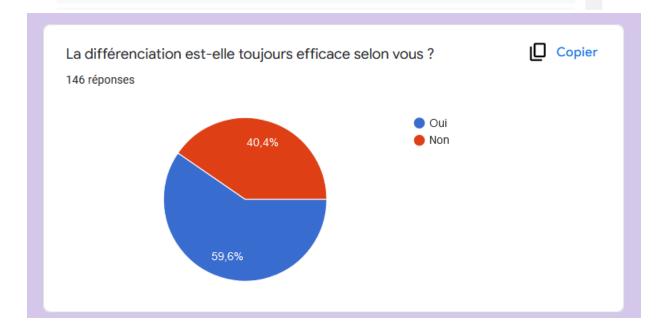
Car chaque élève est différent donc j'adapte. Tout dépend de la capacité de l'élève Chaque différenciation est propre a chaque élève et son besoin Ils n'ont pas les mêmes difficultés et facilités. Parce qu'ils n'ont pas tous les même niveau Adaptation aux besoins et fonctionnement des eleves La différenciation dépend de l'aide dont a besoin l'élève. Je différencie en fonction des besoins de mes élèves. La différenciation réside dans l'individualisation la plus profonde possible afin de répondre aux attentes d'un élève. Ça demande une connaissance pragmatique des

capacités d'un élève.

Plusieurs differentiation pour diffzrents eleves

Au un éleve n'a la meme différence...

Ils n'ont pas les mêmes besoin



Si non, pourquoi?

50 réponses

Parfois ne correspond pas suffisamment à l'élève

Pour certains élevés, même la differenciation ne leur permet pas de rentrer dans la notion

Trop peu de temps à accorder

parfois certains élèves n'essayznt plus de "dépasser" l'adaptation.

L'enfant ne s'investit pas

Tout dépend de la motivation de l'élève

Elle engendre de trop grands écarts entre les élèves d'une même classe

Je n'ai pas toujours la réponse pour accompagner chacun

Quand elle n'est pas maîtrisée, mais c'est comme ça qu'on apprend et qui nous permet de voir ce qui fonctionne ou pas !

Il peut arriver que la tâche soit encore trop complexe en fonction des capacités de l'enfant et cela même après simplification

Il peut arriver que la différenciation prévue ne prenne pas en compte les réels besoins des élèves

Certaines fois, on ne sait pas où et comment rejoindre son élève et où se situe son blocage

Parfois ça dépasse notre pouvoir

Je manque d'expérience (pes)

Élèves empêchés d'apprendre ou pas disponibles

Parfois à vouloir trop differencier on empêche l'élève de travailler (surtout pour les élèves en difficultés à qui on a tendance a beaucoup simplifié)

Certains ont besoin de plus de temps

Pour certains élèves pas suffisante

cette différentiation nécessiterait plus de temps et de recul pour être efficace (appui rased notamment)

elle est parfois confrontée à certaines limites, certains besoins ou handicaps sont parfois difficiles à atténuer même à l'aide de différenciation

Pour L'enfant qui n'est pas dans les apprentissages ça n'apporte pas grand chose

intervenants et professionnels extérieurs (qualifiés, de santé) parfois nécessaires

Certains ont de telles difficultés qu'elle ne suffit pas

Chez certains eleves cela ne suffit pas, il faut un accompagnement différent

Motivation - développement de l'enfant

Parfois l'enfant n'est pas encore prêt et c'est le temps qui lui permettra d'entrer dans cet apprentissage. Mais il n'est pas inutile de tenter une approche différente pour l'aider...

Car certaines ne fonctionne pas donc on change

La différenciation ne peut pas pallier un suivi médical extérieur, nous ne sommes pas médecins et on ne peut pas faire de miracles lorsque les lacunes sont liées à ses troubles nécessitant une prise en charge médicale

Ce n'est pas roujours facile de cibler les difficultés que va rencontrer chaque élève et de les anticiper. On est parfois surpris aussi bien dans un sens que dans l'autre.

Des difficultés persistantes peuvent être le signe d'un trouble de l'apprentissage ou même d'une pathologie.

Mal adaptee

Certains enfants auraient besoin d'un dispositif plus personnalisé

Elle est parfois insuffisante car les difficultés sont trop importantes

Parce que tout ne fonctionne pas à 100%. Le but est qu'elle fasse progresser. Rien n'est jamais linéaire

La concentration de l'élève peut jouer également un rôle

Individualisation impossible

elle permet à tous les élèves d'être en réussite et de prendre confiance en soi

Manque de moyen

Même avec différenciation certaines tâches restent trop difficiles pour certains enfants

Pas besoin des fois

Elle est difficile à mettre en place au niveau matériel....

Malgré la différenciation certaines compétences relèvent de difficultés que l'on ne peut pas toujours appréhender par une complexification ou simplification de la tâche.

Cela ne sert a rien pour certains eleves.

L'élève n'a peut-être tout simplement pas motivé à se mettre au travail

Leur niveau n'augmente pas forcément jusqu'à celui des camarades

Les élèves ont simplement besoin de plus de temps, pas d'une activité différenciée

Je pense que je ne suis pas assez expérimenter pour l'instant.

Cas d un eleve en situation de retard de développement : il lui faudrait une structure adaptée

Nous tatonnons pour trouver ce qui fonctionne le mieux.

La différenciation en classe ne suffit pas toujours... Il faudrait des aides extérieures ou des formations pour les PE afin d'être en mesure d'accompagner au mieux les élèves ayant de grandes difficultés ou les élèves qui ont besoin d'aller un peu plus loin dans les connaissances.

| ₋a differenciation es élèves ? | n n'entraine t-elle pas des écarts encore plus importants entre |
|--|---|
| 46 réponses | |
| Non | |
| Si | |
| Si malheureuseme | ent |
| Non | |
| non | |
| Elle entraîne des é son point de dépa | écarts dans la tâche finale mais permet à tous de progresser selon rt |
| Cela permet d'ess | ayer d'amener les élèves à des bases communes |
| | es avancent, pendant que d'autres stagnent dans un niveau de urtout en triple niveau |

| Peut être, mais l'important c'est de donner à chacun les moyens d'évoluer à son rythme. De ne laisser aucun élève sur le côté. |
|--|
| Non je ne pense pas |
| parfois |
| Parfois |
| Pas si on vise le même objectif C'est le degré de maîtrise de la compétence qui peut créer des écarts |
| Oui elle le peut mais elle permet aux élèves d'avancer à leurs rythmes. Pour les élèves les plus performants il s'agit pour moi qu'ils s'ennuient le moins possible s'ils travaillent plus vite j'essaie de ne pas les faire avancer beaucoup plus que les autre sur une notion plutôt de complexifier leur travail. Pour les élèves les plus fragiles j'allège la tâche en reduisant la quantité et/ou la difficulté. |
| |
| Non ou contraire elleDermet à chaque d'avancer à con ruthme et à fortieri combler les |
| Non au contraire ellePermet à chacun d'avancer à son rythme et à fortiori combler les lacunes |
| - |
| lacunes |
| lacunes Forcément oui mais ça les fait progresser |
| Forcément oui mais ça les fait progresser Non, cela ne réduit pas forcément les écarts mais ne les creuse pas non plus |
| Forcément oui mais ça les fait progresser Non, cela ne réduit pas forcément les écarts mais ne les creuse pas non plus Non car cela permet à certains d'avoir plus de temps pour comprendre les choses |
| Forcément oui mais ça les fait progresser Non, cela ne réduit pas forcément les écarts mais ne les creuse pas non plus Non car cela permet à certains d'avoir plus de temps pour comprendre les choses Non. Elle vise à faire avancer chacun dans le respect des programmes |

Non car ce n'est pas son but

Non, j'échelone plus pour mes élèves allophones afin qu'ils puissent atteindre les mêmes compétences

Non car chacun va à son rythme

Un peu mais je fais en sorte de ne pas trop accentuer les écarts

Non. Elle permet d'avancer et de progresser à son rythme

Oui et non. Mais ce qui compte c'est l'écart entre l'élève et l'apprentissage

Non, car je laisse par exemple plus de temps pour finir un exercice où je découpe des feuilles pour certains et pas pour d autres.

Au contraire, les écarts s'amenuisent et différencier c'est aussi le faire pendant un temps donné puis l'élève se replace au sein du groupe sans différentiation une fois la difficulté dépassée.

Non elle n'entraîne pas des écarts pour moi elle les réduit

Non puisque si nous faisons de la différenciation c'est qu'on estime que l'enfant en a besoin. Il est inutile de lui proposer une activité qu'il ne comprend pas où qu'il n'arrive pas à faire. La différenciation permet justement de limiter les écarts dans un domaine précis et permettre à chacun de progresser à son rythme.

Non ça les réduit

Les élèves ont tous un profil différent, en aider un peut également empêcher les progrès d'un autre élève. Souvent ça n'entraine pas des écarts plus importants mais une "stagnation" des bons élèves

Les écarts sont déjà là. Le but est de ne pas perdre les enfants qui ont déjà des difficultés

Non au contraire cela permet aussi d aider les eleves en difficultes

Non. Il permet aux bons élèves de ne pas s'ennuyer et aux élèves en difficulté de progresser

Les écarts sont déjà énormes

Cela permet à chaque élève de parvenir à l'objectif fixé mais par des moyens différents. Pour certains çà prendra plus de temps que pour d'autres.. mais il faut faire avec. C'est pas toujours facile de différencier mais je pense que c'est nécessaire. Il faut permettre aux élèves de réussir et ne pas les mettre en échec. Les écarts sont déjà là il faut seulement permettre aux élèves d'avancer à leur rythme et de se sentir en confiance et en résiste.

Probablement

Oui et donc ?

L'important est que chacun progresse, mes écarts sont tellement grands que les réduire est une utopie.

Probablement mais permet à tous de se mettre au travail

Possible mais permet de limiter de creuser les écarts aussi

Non pas du tout

Non chacun son rythme

Cela dépend des élèves et de la différenciation mis en place

Elle permet aux élèves d'être toujours dans l'apprentissage quelque soit leurs capacités.

Non car il n'y a plus de classe homogène

la question est interessante :). je dirai oui et non.... sachant que l'on de différencie évidemment pas tous les apprentissages en classe,, il parait également difficile d'évaluer les effets de la différenciations.....

Peut être mais nécessaire pour progresser

Non elle permet justement à chacun d'avancer à son rythme.

Je ne crois pas. Elle valorise le travail de chacun et accompagné dans les apprentissages.

difficile d'y répondre puisqu'en ulis les élèves ont déjà des écarts de niveaux importants

Possible mais on ne va pas empêcher certains d'apprendre juste pour éviter les écarts.

Pas directement

Si mais ils avancenr et c'e sdf t le principal

Si évidemment mais est ce un problème ?

Si. Au cycle 1, les écarts les plus importants sont en langage. On a des élèves qui s'expriment clairement, avec un vocabulaire varié, et d'autres qui n'articulent pas du tout et qu'on ne comprend pas. Sans parler des enfants qui n'ont encore jamais parlé français et qui se retrouvent dans un bain linguistique complètement nouveau

probablement oui

Effectivement mais pour moi l'essentiel est de faire evoluer, grandir chaque enfant à son rythme

Non, il existent déjà

Non, elle les réduit en redonnant confiance en lui à l'élève

Dans une certaine mesure cela est possible, néanmoins son objectif est de reduire les écarts. Avec ou sans il y aura toujours des écarts entre les élèves.

Non. L'activité de différenciation doit promettre à l'élève d'atteindre un même objectif mais par un chemin different

Pas forcément

La différenciation peut être simplement des étapes supplémentaires qui permettent d'aider l'élève.

Il faut savoir ce qu'on cherche , amener chaque enfant à son plus haut niveau potentiel en utilisant divers moyens.

Non, elle permet à chacun de progresser à son rythme

Qu'importe en maternelle. Je ne compare pas les élèves et les performances.

Non l'écart est déjà là et on leur apporte une aide pour travailler avec la classe

Non car cela leur permet d'acquérir les bases que les autres ont déjà . Ils verront la suite après

Peut-être...

Pour ma part, il y a un énorme écart entre mes élèves. Mes élèves en très grande difficulté ne sont pas capables de faire des tâches complexes comme les autres, je simplifie et réduit même le niveau (orientation prévue pour l'année prochaine). Pour ceux qui travaillent rapidement et efficacement, je leurs propose des exercices plus complexes mais sur la même tâche ou des activités sur la découverte du monde. Ainsi il n'y a pas d'écart entre avec les autres élèves.

En maternelle, nous travaillons maintenant avec des cahiers de progrès : il ne s'agit plus d'attendre les mêmes compétences au même moment pour chaque enfant. Il s'agit de " l'emmener le plus loin possible" en fonction de ses capacités, et surtout de valoriser sa progression. On ne compare pas les élèves entre eux, on tente d'avoir une réponse efficace pour chacun.

Elle amène des écarts mais qui sont de toute façon déjà là au départ, sinon on ne differencierait pas le travail.

C'est effectivement le risque.

Pour un enfant qui a un trouble moteur, ça lui permet d'effectuer la tâche, de façon allégée, pour un enfant qui a un trouble cognitif, l'écart persiste toujours. Pour l'enfant qui a un problème de compréhension ponctuelle, la différenciation peut lui permettre de reprendre confiance en lui pour mieux répartir

Non. Elle permet aux élèves d'acquérir les mêmes compétences.

Non car elle permet aux élèves en difficulté d'évoluer à leur rythme pour éventuellement rattraper leur retard. Pour les élèves "en avance", la différenciation maintiendra l'écart sans le creuser encore plus, mais on ne peut pas arrêter de faire évoluer un élève en attendant que d'autres arrivent à son niveau d'acquis. Chacun évolue à son rythme.

Non, elle permet de « nourrir » les élèves qui ont des facilités, et de maintenir la motivation des élèves qui ont des difficultés, les objectifs sont atteints de différentes manières

Ça dépend des élèves et des domaines. Certains ont besoin de plus de maturité pour réaliser certains objectifs notamment en maternelle

Ils vaut parfois mieux que l'enfant progresse même si la différence reste importante avec les autres plutôt qu'il fasse la même chose en se trouvant systématiquement en échec. Faire la même chose quand il n'y arrive pas non seule le fait pas progresser mais le démotive et peut même se révéler tout à fait contre productif.

BINDEL Léa

L'objectif est que chacun progresse

Chacun avance . A son rythme

Non, cela va permettre à l'élève en difficulté de reprendre confiance en lui et se motiver

L'objectif c'est de « nourrir » tous les élèves, la différenciation permet à tous les élèves de travailler un attendu, une compétence mais de manière différente. Donc elle ne creuse pas les écarts.

Non chacun avance à son rythme

Non, on va vers le meme objectif

Non.

peut être mais l'objectif n'est pas le même pour chaque élève, il faut garder en tête l'objectif minimum et ajuster à chacun

Non cela permet à chacun d'atteindre les objectifs

Certainement mais l'important est que chacun progresse à son rythme

Non elle permet de ramener tous les élèves au même niveau

Non les ecarts sont deja presents ce qui amene la differenciation. C'est normal chaque eleve ne va pas au meme rythme que les autres

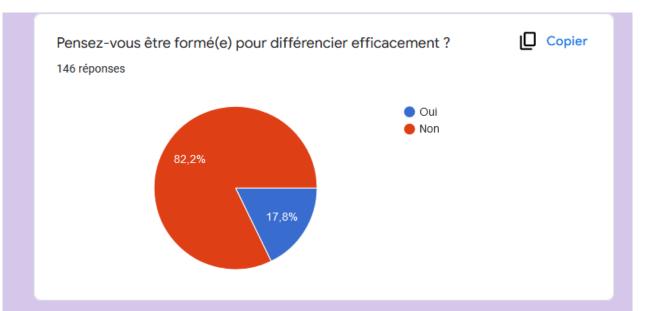
Non, chacun avance à son rythme

Non elle permet de réduire les écarts

Des écarts oui, mais pas plus important. La différenciation permet normalement à l'élève plus en difficulté de progresser.

Apprendre est comme monter un escalier : une marche à la fois, à son rythme. Avoir des enfants qui apprennent au même rythme/ont le même niveau/eprouvent les mêmes difficultés n'existe pas.

Sans doute mais l'objectif est de faire évoluer les enfants à leur rythme



Avez-vous d'autres choses à dire concernant la différenciation ? 40 réponses

Cela demande beaucoup de temps, d'énergie, de préparation et de moyens humains

Je suis stagiaire en prolongement (j'ai mis mois d'1 an pour vous signifier le statut stagiaire)

Nous ne sommes pas du tout formés pour différencier alors qu'on nous le demande tout le temps.

Cela est encore difficile selon les tâches.

Je suis en moyenne section selon les tâches je prévois 3 niveaux de difficultés et j'essaie tant que possible de laisser les élèves choisir leur niveau de difficulté.

Chaque élève est différent. Notre rôle est de permettre à chacun de s'épanouir et être en réussite. Je vise d'emmener chacun là où il peut. Ce n'est pas forcément là où on veut.

Pas toujours évident à mettre en place

C'est d'abord de l'observation et une évaluation fine de l'élève.

Il faudrait différencier pour chaque élève et ce n'est pas humain. Dans une classe de 25 élèves, si je propose 3 ou 4 sortes de supports ou de différenciations c'est le grand maximum et ça ne convient pas à tous mes élèves. Il faut faire des choix. Enseigner c'est faire des choix. Mais en ce qui concerne la différenciation c'est vraiment difficile, et ça prend énormément de temps.

Je ne la mets pas systématiquement en place dans ma classe (surtout pour l'écriture, ceux qui n'y arrivent pas repassent sur des lettres en pointillés par exemple), car cela demande beaucoup de préparation. J'estime préparer suffisamment (env. 20h/ semaine en plus de ma présence en classe).

Le but de la différenciation est de faire progresser tous les élèves

Ne pas oublier que la différenciation peut être positive aussi... Permettre aux élèves performant d être nourris et leur permettre d'être dans leur zpd

La différenciation est devenue une banalité dans nos classes...malheureusement

C'est en connaissant ses élèves qu'on différencie le mieux

Elle est nécessaire pour permettre à chaque enfant d'avancer à son rythme. Mais elle est insuffisante pour certains enfants quand les difficultés sont trop importantes. En terme de préparation c'est assez chronophage quand on démarre sur un niveau. Elle doit aller de pair avec l'évaluation formative

la nécessité de différencier les apprentissages parait évidente, et va de soit dans mes pratiques de classe, cependant pour les élèves en véritable besoin (pour les élèves en difficultés ou au contraire largement au delà des attentes), il me semble que l'aide et le regard individualisé du rased serait véritablement aidant pour mieux adapter les apprentissages (temps d'observation individuel dont nous ne disposons que très peu)

Celle ci me semble primordiale pour permettre à chaque élève d'arriver le plus loin qu'il peut

Je crois que tout enseignement est différenciation.

je pense que la capacité à différencier se développe sur le terrain, lorsque l'on y est confronté, c'est lorsqu'on rencontre une difficulté précise que l'on cherche une solution pour y remédier

Cela prend beaucoup de temps.

Un enseignant ne suffit pas dans une classe pour pouvoir différencier efficacement, surtout de nos jours où les classes sont souvent composées de double niveau.

Non

On doit concevoir les différences comme une richesse

Différencier me parait essentiel. Toutefois, cela demande une bonne organisation / l'emploi du temps. En effet, il faut bien réfléchir à l'emploi des adultes dans la classe. Par exemple, en ce qui me concerne pas d'arts plastiques le matin puisque les enfants autonomes travaillent seuls, et ce n'est pas imaginable en arts plastiques. Donc arts plastiques en groupes hétérogènes l'après-midi.

Pour pouvoir différencier le mieux et le plus efficacement possible, il faudrait être, au départ mieux formés sur les difficultés d'apprentissage et sur les différentes façons d'aider les élèves qui en ont. Un élève dont les difficultés sont bien ciblées et pour qui les aides appropriées sont mise en place tôt dans sa scolarité va pouvoir s'en écarter plus rapidement et suivre le rythme scolaire "normal" prévu par les programmes. Quand des élèves sont aidés par leur enseignant ponctuellement sans savoir quelle est l'aide qu'il faut lui apporter, l'élève accumule peu à peu du retard et il devient compliqué de le combler plus tard. Pour moi la differenciation devrait être beaucoup plus ciblée sur les difficultés de chaque élève pour être la plus efficace possible. C'est également un travail qui demande beaucoup de temps et d'investissement, c'est parfois difficile de le mettre en place en classe au jour le jour.

Je trouve que c'est difficile à mettre en place dans des classes surchargées, à multiples niveaux

La différenciation permet de faire rattraper le niveau aux plus faibles ou permettre aux autres d'acquérir des compétences supplémentaires

C'est INDISPENSABLE! Mais ça prend ÉNORMÉMENT de temps et ça demande BEAUCOUP de travail.

Bonne continuation à vous. En espérant que mes réponses vous apportent ce dont vous avez besoin pour votre travail.

On es tjamais totalement et suffisamment formés, on peut toujours, nous aussi progresser

Je suis en ps et ms

c'est l'expérience qui m'a donné des outils de différentiation au fur et à mesure des années ainsi que les discussions entre collègues sur ce qui fonctionne

Je pense que la différenciation est primordiale pour la réussite de tous. Chacun peut ainsi progresser en fonction de ses capacités du moment, certains peuvent aussi exceller et ne pas s'ennuyer. Chaque enfant est différent et progresse à son rythme. Différencier c'est donc respecter le rythme de chacun (autant en qualité qu'en quantité).

La différenciation est indispensable pour remédier et permettre le dépassement

Justement, pas assez formée pour cela étant jeune enseignante

Ce n'est qu'en respectant le niveau et la façon d'apprendre de chaque élève que l'on peut lui permettre de développer de l'estime, du sentiment de compétence et d'être dans un cercle vertueux de réussite

Je suis passée aux ateliers autonomes après deux ans en maternelle avec un fonctionnement classique dans lequel je n'arrivais pas à différencier suffisamment. Cela nécessite une auto formation, des réajustements permanents, du lâcher prise, mais c'est très enrichissant et l'évolution des élèves est impressionnante.

La différenciation est difficile à mettre en place car demande une grande organisation logistique. Donc avec 30 élèves et un cours double c'est très compliqué. Donc on ne peut pas le faire pour tout.

Non

Très importante à mon sens quand on a une classe à degré différents

Chacun doit avancer selon son rythme, ce ne doit pas être aux élèves d'attendre les autres et ce ne sont pas les élèves qui doivent courir pour rattraper les têtes de liste..

Cela est beaucoup trop difficile à mettre en place en classe, d'autant plus lorsque nous avons un double niveau. Cela demande déjà un gros travail de préparation pour faire classe pour double niveau, si en plus il faut différencier pour chaque élève le travail, ça en devient invivable.

La différenciation ne suffit pas au vu des effectifs élevés des classes

Non.